



ACTUALITÉS

Un Québec ouvert à l'islam, mais...

Page A 3



ARGENTINE

Mme Kirchner succède à son mari à la présidence

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 245

LE LUNDI 29 OCTOBRE 2007

88c + TAXES = 1\$

Q400: pas de panique, dit Bombardier

SAS retire 24 appareils après l'atterrissage en catastrophe de Copenhague

CLAUDE TURCOTTE

À la suite d'un autre atterrissage en catastrophe samedi dernier à l'aéroport de Copenhague et de la décision de la compagnie aérienne scandinave SAS de cesser «en permanence» l'exploitation de sa flotte de 27 appa-

reils Q400, Bombardier aéronautique qui est le constructeur de ces avions biturbopropulseurs demeure serein et stoïque devant cette situation embarrassante.

Se disant «désolé» de la décision de SAS de cesser en permanence l'exploitation de sa flotte d'appareils Q400, Bombardier maintient que les trains d'atterris-

sage des Q400 sont sécuritaires. Bombardier a dit à tous les opérateurs d'appareils Q400 qu'ils devraient continuer d'utiliser normalement leurs avions Q400. Bombardier et Goodrich, le fabricant du train d'atterrissage Q400, ont effectué une révision complète du système de train d'atterrissage de l'appareil. «Les ré-

sultats de cette révision confirmeront la sécurité et l'intégrité tant de la conception que du volet opérationnel du système», affirment-ils. Transport Canada avait pour sa part demandé que des vérifications détaillées soient

VOIR PAGE A 8: BOMBARDIER

29^e gala de l'ADISQ

L'année des enracinés

Le néo-trad de Mes Aïeux, le country d'Isabelle Boulay ont plus que jamais leur place sur la planète chanson, même quand il y a un nouvel album de Daniel Bélanger dans le paysage: les uns et les autres se sont partagé le palmarès de la soirée d'hier au Théâtre Saint-Denis. Détails.

SYLVAIN CORMIER

Besoin de savoir qui on est, d'où l'on vient, en ces temps incertains? On le croirait à lire les titres des disques de nos artistes de chanson les plus en vue hier au gala de l'ADISQ, 29^e du nom: *Tire-toi une bûche*, par Mes Aïeux, *De retour à la source*, par Isabelle Boulay, et *L'Échec du matériel*, par Daniel Bélanger. Pour dire ça autrement devant l'échec du matériel, on retourne à la source et on se tire une bûche. Et on se passe la babiole qui porte le nom de notre plus grand poète chansonnier. Au moment d'écrire ces lignes pour la 1^{re} édition du journal, c'est-à-dire avant que ne soit connue en toute fin de soirée la «chanson populaire de l'année» (choix déterminé par vote du public), Boulay, Bélanger et Mes Aïeux avaient été appelés au podium deux fois chacun.

C'était en vérité le troisième gala de l'ADISQ de la semaine, après L'Autre gala de l'ADISQ et le Gala de l'industrie (présentés mardi dernier, au Métropolis et au Club Soda): 46 statuettes nommées Félix en l'honneur de Félix Leclerc avaient déjà été distribuées

VOIR PAGE A 8: ADISQ



Les gars et la fille du groupe Mes Aïeux, tout sourire, hier au Théâtre Saint-Denis, à l'occasion du 29^e gala de l'ADISQ.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

L'ENTREVUE

Sœur Nicole au purgatoire de l'aide sociale

Sœur Nicole Jetté milite pour les droits des personnes assistées sociales depuis 17 ans, travaillant avec constance pour améliorer la situation de ceux qui se retrouvent trop souvent dans un état de survie. Sans voile ni cornette, elle nous reçoit en jean et en t-shirt dans le modeste bureau du Front commun des personnes assistées sociales, dans le quartier Villieray. Seule une petite croix en or à son cou marque l'appartenance de cette dame de 64 ans à une congrégation religieuse.



Nicole Jetté

CLAIRANDRÉE CAUCHY

L'aide sociale est une forme moderne de purgatoire. C'est du moins l'interprétation qu'en donne la porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales, Nicole Jetté, qui fait partie d'une espèce en voie de disparition au Québec: les religieux engagés socialement.

Depuis sa plus tendre enfance, dans le canton de Granby, Nicole Jetté était destinée à consacrer sa vie à Dieu. L'année de sa naissance, une de ses tantes entraînait dans les ordres, ce qui avait été perçu par sa grand-mère comme

VOIR PAGE A 8: SŒUR

Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue

Caméra sur un peuple invisible

ODILE TREMBLAY

Rouyn-Noranda — Depuis deux jours, il n'est question ici que du documentaire de Richard Desjardins et Robert Monderie, *Le Peuple invisible*, sur l'histoire et la situation des Algonquins, disséminés en Abitibi-Témiscamingue. Malaise ou rage de certains Blancs, grande émotion des autochtones venus nombreux, soulagement des cinéastes dont le film, lancé samedi soir en grande première du festival abitibien, fut ovationné. Remous et remises en question. Après un passage aux Rencontres du documentaire, il sortira le 23 novembre dans une quarantaine de salles du Québec. Ça brassera davantage.

Ce samedi était agité avant même la projection du troublant documentaire. Un avion venu de Montréal subit douze heures de retard à cause d'un ciel brouillé. Jacques Matte, le président du Festival, se trouvait à son bord avec une trentaine d'invités.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Richard Desjardins

Mais, au dehors, la première neige a pris le relais du brouillard. Puis les discours ont commencé.

Benoît Pelletier, le ministre des Affaires autochtones pour le gouvernement du Québec, n'a pas glissé un mot sur la situation des Algonquins, alors que le festival ouvrirait avec ce film devant plusieurs chefs et membres de leurs communautés. Cela dit, son homologue fédéral, invité à l'ouverture, ne s'est pas présenté... De ce peuple, d'ailleurs divisé

par deux conseils tribaux, on ne connaît pas grand-chose. Neuf mille Algonquins sont répartis dans une dizaine de communautés, réserves ou terres des Oblats, certaines plus développées, d'autres abandonnées à leur misère crasse. La colonisation au XX^e siècle, la construction de barrages qui empêchaient la pêche et la circulation riveraine, les politiques d'assimilation ont ébranlé 5000 ans d'histoire.

Richard Desjardins l'admet lui-même: «Le Peuple invisible possède une fonction avant tout pédagogique. Parce que ce qui est dit dans le film nous est collectivement inconnu.» Ce documentaire offre un cours didactique, avec la voix hors champ du chanteur cinéaste, cours au demeurant extrêmement instructif, qui remet en question en dernière partie la condition actuelle des Algonquins, avec des témoignages de vies brisées.

VOIR PAGE A 8: PEUPLE



JERÉMIE MONDERIE-LAROCHE

Un personnage du *Peuple invisible*, de Richard Desjardins et Robert Monderie.

DARFOUR

Paris ne défendra pas L'Arche de Zoé

La France veut éclaircir avec le Tchad la tentative d'évacuation d'une centaine d'enfants

■ À lire en page B 1

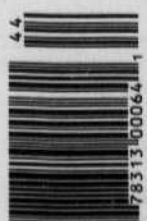
Reporters sans frontières

YANN ARTHUS BERTRAND

Défendez le libéralisme de la presse
Soutenez Reporters sans frontières en achetant le nouvel album
100 photos de Yann Arthus-Bertrand pour le World de la presse
En vente, dès le 13 septembre, dans toutes les bonnes librairies et magasins de la presse.
14 \$ seulement - www.rsfcanada.org

INDEX

Annonces..... B 2	Idées..... A 7
Avis publics.. B 6	Météo..... B 5
Convergence.. B 7	Monde..... B 1
Culture..... B 8	Mots croisés.. B 4
Décès..... B 2	Religions..... B 6
Économie..... A 5	Sudoku..... B 6
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7



LES ACTUALITÉS

Effets antidépresseurs confirmés

Le cannabis, une drogue à consommer avec modération

Lorsque la marijuana est fumée longtemps durant l'adolescence, elle peut induire une vulnérabilité à la dépression

PAULINE GRAVEL

On dit que le cannabis améliore l'état d'âme des grands malades. Mais aucune étude scientifique n'avait jusqu'à maintenant corroboré et démontré l'action antidépresseuse de cette drogue. Des chercheurs de Montréal ont découvert qu'une forme synthétique de l'ingrédient actif du cannabis est à faibles doses aussi efficace que les antidépresseurs traditionnels comme le Prozac. À plus fortes doses, l'effet est tout autre, puisque le cannabinoïde provoque, voire aggrave, la dépression. Encore une fois, la modération a bien meilleur goût, apprend-on dans la dernière édition du *Journal of Neuroscience*.

Sous la supervision des D^{rs} Gabriella Gobbi et feu Guy Debonnel (décédé subitement en novembre 2006) de l'université McGill et du Centre de recherche Fernand-Sequin (CRFS) de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, le docteur Francis Bambico a éprouvé l'effet antidépresseur du cannabinoïde synthétique WIN55212-2 sur le comportement et les neurones du cerveau de rats. Dans un premier temps, les expérimentateurs ont induit les symptômes de la dépression chez des rats auxquels ils ont administré

différentes doses de WIN55212-2. Il est alors apparu que l'effet antidépresseur du WIN55212-2 était comparable à celui d'autres antidépresseurs (AD) connus. Toutefois, quand les doses administrées de WIN55212-2 étaient le moins élevées, cet effet bénéfique disparaissait.

Dans un second temps, les chercheurs ont enregistré l'activité électrique de neurones du cerveau qui libèrent la sérotonine et qui, dans la dépression, est vraisemblablement modifiée. Ils ont ainsi observé que de très faibles doses de WIN55212-2 augmentaient le taux de décharge de ces neurones: «une indication de son effet AD puisque les autres AD connus accroissent de la même façon la transmission des neurones à sérotonine», affirme Francis Bambico. De plus fortes doses de WIN55212-2 avaient par contre l'effet inverse, «indiquant par là que la diminution de la décharge électrique des neurones provoquait les symptômes dépressifs», précise le neurobiologiste.

«Cette étude laisse entendre que le cannabis possède des propriétés médicinales pour soigner la dépression et l'anxiété, mais il y a un problème, prévient M. Bambico. Quand le can-



Le cannabinoïde contenu dans le cannabis provoque, voire aggrave, la dépression.

nabis, son ingrédient actif, le THC ou le WIN55212-2 sont introduits dans l'organisme, ils activent tous les récepteurs CB1 [sur lesquels se lient spécifiquement les cannabinoïdes] présents dans toutes les structures du cerveau, y compris le circuit de la récompense par lequel se développe l'accoutumance au cannabis.»

Effet anxiolytique

Or des chercheurs de l'université d'Urbino en Italie ont conçu une molécule, dénommée inhibiteur de FAAH (fatty acid amidohydrolyase), qui active uniquement les récepteurs CB1 se trouvant dans les zones du cerveau qui interviennent dans le contrôle des

émotions et l'effet AD. «Le FAAH est l'enzyme qui désactive, voire dégrade les endocannabinoïdes une fois qu'ils ont été libérés dans le cerveau», explique M. Bambico en précisant que notre encéphale sécrète des substances naturelles semblables au cannabis — appelées endocannabinoïdes — lorsque nous pratiquons intensément un sport ou nous retrouvons en situation de stress.

Or le nouveau médicament prévient la dégradation des endocannabinoïdes uniquement dans les régions du cerveau impliquées dans les émotions et les habiletés à faire face à l'adversité, et ce, sans affecter le circuit de la récompense. Il n'induit donc aucune dépendance, l'observation en a même été faite chez l'animal, précise le chercheur.

«L'inhibiteur de FAAH possède par ailleurs un puissant effet AD et anxiolytique, ce qui en fait un médicament très prometteur pour vaincre la dépression et les troubles d'anxiété. D'autant que son action est très rapide comparativement à celle des AD traditionnels, comme le Prozac, qui requièrent de deux à trois semaines d'administration continue avant que n'apparaisse leur effet thérapeutique», affirme

Francis Bambico. *Durant ces premières semaines de traitement, les AD traditionnels peuvent même exacerber les symptômes dépressifs et conduire au suicide.* Deux heures suivant une première injection de l'inhibiteur de FAAH, l'effet AD fait son apparition et atteint son paroxysme au quatrième jour de traitement.

Mais ne serait-il pas plus simple de fumer du cannabis? Francis Bambico est catégorique: «Surtout pas! Un joint de marijuana contient une foule de substances dont plus de 60 cannabinoïdes différents et nous ne savons pas lesquels ont des effets bénéfiques. C'est pourquoi la marijuana induit des effets différents chez diverses personnes. Certains peuvent devenir agités, d'autres plus anxieux, voire paranoïaques», dit-il. De plus, lorsque la marijuana est fumée longtemps durant l'adolescence, elle peut induire une vulnérabilité à la dépression, et accroître le risque de schizophrénie et d'anxiété à l'âge adulte, rappelle le chercheur. «C'est pour toutes ces raisons que nous avons mis au point l'inhibiteur de FAAH qui ne possède que les bons effets du cannabis», souligne-t-il.

Le Devoir

Il y a 20 ans décédait l'ancien premier ministre René Lévesque

NORMAN DELISLE

Québec — Un dimanche soir maussade d'automne, il y a 20 ans, le 1^{er} novembre 1987, une nouvelle secouait le Québec. L'ancien premier ministre René Lévesque décédait subitement d'un infarctus.

M. Lévesque s'écroulait foudroyé à sa résidence de l'Île-des-Sœurs. À son arrivée à l'Hôpital général de Montréal, le docteur Michael Churchill-Smith ne pouvait que constater le décès.

Sur sa tombe, au cimetière de Sillery, à Québec, on grave le célèbre mot du chansonnier Félix Le-

clerc: «Il fera partie de la courte liste des libérateurs de peuple.»

Tant comme ministre dans le gouvernement de la Révolution tranquille que comme premier ministre du Québec, M. Lévesque passera à l'histoire pour des réalisations qui ont fait faire des pas de géant au Québec. Ce gouvernement saura



René Lévesque

doter le Québec de plusieurs lois qui contribuent encore à l'édification du Québec moderne: la Charte de la langue française, qui fait du français la langue officielle du Québec, la loi qui régit et démocratise le financement des partis politiques, la loi du zonage agricole qui protège les terres agricoles ainsi que la loi sur l'assurance automobile, qui instaure une indemnisation des accidentés de la route sans égard à la faute.

René Lévesque a démissionné comme chef du Parti québécois en juin 1985 et le parti a perdu le pouvoir en décembre de la même année. Mais en 25 ans de carrière politique, il laissera le souvenir d'un des grands dirigeants politiques de l'histoire du Québec. Son plus coriace adversaire pendant 15 ans, Robert Bourassa, dira de lui: «René a vraiment été un des grands que l'histoire nous a donnés. Dans un siècle, il n'y en a pas beaucoup des hommes comme lui.»

La Presse canadienne

Opération Colisée

Le clan Rizzuto revient devant le tribunal

ROLLANDE PARENT

Considérés comme des piliers de la famille mafieuse montréalaise, les Nicolò Rizzuto (83 ans), Paolo Renda (68 ans), Rocco Sollecito (59 ans), Francesco Arcadi (54 ans) et, dans une moindre mesure, Francesco Del Baso (36 ans), détenus et en attente de leur procès pour des crimes commis entre 2003 et 2006, seront de retour devant le tribunal aujourd'hui, au palais de justice de Montréal. En théorie.

Détenus depuis novembre dernier, ils sont accusés de trafic de drogue, de gangstérisme et de blanchiment d'argent, entre autres choses. Depuis quelques semaines, des rumeurs veulent qu'ils plaident coupables contre des peines réduites. Leurs avocats parlent plus volontiers de leur intention d'accélérer les procédures.

Il faudra toutefois voir si les mandats d'extradition délivrés par la police antimafia italienne, mardi dernier, viendront perturber le cours des choses. Les mandats en question touchent Nicolò Rizzuto, Renda, Sollecito et Arcadi, mais pas Del Baso. Tous reliés au clan Rizzuto, ils avaient été arrêtés dans le cadre de l'opération Colisée, en novembre dernier, avec neuf autres personnes.

Les autorités policières italiennes souhaitent leur extradition pour des activités présumées de corruption, de manipulation boursière et d'appropriation par des méthodes mafieuses de contrats publics. Elles estiment que la famille Rizzuto a no-

tamment créé une compagnie de façade pour lui permettre de répondre à un appel d'offres visant la construction d'un pont entre la Sicile et le continent italien, un ouvrage de quelque 8 milliards de dollars.

Plus généralement, les policiers italiens évaluent que les Rizzuto dirigent une bande de tueurs et de trafiquants de drogue et qu'ils ont réussi à infiltrer les milieux d'affaires et les milieux boursiers. Un ancien Montréalais considéré comme un spécialiste de la bourse, Roberto Pappalardo, qui habite Vancouver, fait lui aussi l'objet d'un mandat d'extradition.

Nicolò Rizzuto, né en Sicile, a immigré au Canada en 1954 puis s'est installé au Venezuela dans les années 1970. Il a été emprisonné à Caracas de 1988 à 1993 pour possession de cocaïne. À sa sortie de prison, il est revenu au Canada. En 2004, il aurait remplacé son fils Vito à la tête de la mafia canadienne, ce dernier purgeant présentement une peine de dix ans dans une prison du Colorado pour sa participation à un triple meurtre à New York en 1981.

Francesco Arcadi qui est considéré comme le successeur de Vito Rizzuto, serait devenu depuis l'emprisonnement de ce dernier, le bras droit de Nicolò Rizzuto.

On sait de Paolo Renda, perçu comme un des lieutenants de Nicolò Rizzuto, qu'il est marié à la sœur de Vito Rizzuto et demeure juste à côté de Nicolò Rizzuto.

Quant à Rocco Sollecito, il est moins connu. Il est l'ancien gérant du Cosenza, un café de Saint-Léonard où se rencontraient régulièrement les membres dirigeants du clan sicilien.

Pour ce qui est Francesco Del Baso, des documents de la GRC déposés en cour tout récemment démontrent qu'il a gagné des millions de dollars dans le commerce de la drogue et le pari sportif. En moins d'un an, cette seconde activité lui aurait permis de tirer un profit brut de 17,6 millions.

Presse canadienne

EN BREF

Passeport Canada en retard

Ottawa — Malgré l'embauche de centaines de nouveaux employés et malgré la simplification du processus, Passeport Canada n'arrive toujours pas à répondre rapidement aux demandes. Une demande de passeport faite par la poste prendra au moins six semaines, auxquelles il faut ajouter les deux semaines pour la livraison du courrier par le service postal, aller-retour. L'organisme fédéral ne veut plus donner de chiffres. Mais la lenteur de son système provoque les chutes sont loin de s'améliorer. Au printemps, Ottawa a embauché 700 nouveaux employés.

— La Presse canadienne

CONCOURS

LE DEVOIR et TV5



Sol Melia CUBA Varaplaya TOURS

BIKINI & CULTURE

A VARADERO

À LA HAVANE

Sol Palmeras ****

TRYP HABANA LIBRE *****



CE VOYAGE POUR DEUX COMPREND :

Billets d'avion aller-retour sur Cubana à destination de La Havane, cinq jours formule tout-inclus à l'hôtel Sol Palmeras Beach Resort à Varadero, deux jours à l'hôtel Tryp Habana Libre à La Havane, petits-déjeuners inclus.



www.solmeliacuba.com

Cuba

Questions pour un Champion

Dès le 5 novembre dans LE DEVOIR et sur les ondes de TV5



Renée LEBLANC MORIN

MON DICTIONNAIRE de tous les Jours

Enseignement du français au primaire — 1^{er} cycle

En vente dans toutes les librairies

Le prix est indiqué sous réserve de modifications.



Pamela GUNNING • Rachel LALONDE
Micheline SCHINCK • Wynanne WATTS

A NEW TWIST TO ENGLISH

Anglais langue seconde 3^e cycle du primaire

En vente dans toutes les librairies

Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Student's Books 1 et 2 — 29 \$ chacun

LIDEC Inc.
514-843-5991

ACTUALITÉS



Chantal Hébert

Le mauvais clou

Dans son état actuel, le projet de citoyenneté proposé par Pauline Marois ne ferait rien pour consolider le sentiment d'appartenance de la plupart des néo-Québécois qui se sentent naturellement chez eux au Québec. Par contre, il renforcerait presque certainement l'adhésion aux institutions canadiennes de bon nombre de ceux pour qui la langue constitue un obstacle à surmonter pour s'intégrer à la société québécoise.

Il y a quelque chose d'odieux à vouloir que les francophones en provenance de l'extérieur du Québec montrent patte blanche en se soumettant à une épreuve gouvernementale de français pour conserver au Québec les droits démocratiques dont ils jouissent partout ailleurs au Canada. Après avoir passé des décennies à se battre pour ne pas être traités en citoyens de deuxième classe du fait de leur différence linguistique par rapport à la majorité anglophone, voilà que le Parti québécois voudrait leur imposer le voyage en sens inverse avant de daigner leur conférer le statut de Québécois à part entière. Merci quand même!

Quant aux autres, la tentation serait forte de simplement se rabattre sur l'espace démocratique canadien. À terme, la citoyenneté à deux vitesses mènerait tout droit à la marginalisation des institutions québécoises par rapport à celles de l'État fédéral.

Mort-né à l'Assemblée nationale, le principal mérite du projet péquiste consisterait finalement à repositionner avantageusement le PQ par rapport à l'ADQ dans le débat sur l'identité québécoise. Mais à quel prix? En échange de quelques points plus ou moins éphémères dans les sondages, Pauline Marois a fait un cadeau durable à l'industrie canadienne du Québec *bashing*.

En parraînant un projet qui, à sa face même, contrevient aux chartes québécoise et canadienne, la chef péquiste envoie un drôle de message sur l'importance qu'accorderait un Québec souverain aux droits fondamentaux.

Il y a bien dans le reste du Canada un courant qui s'insurge contre les accommodements auxquels donnent lieu les chartes et qui maudit le jour où la culture des droits individuels s'est installée dans les mœurs. Mais c'est un mouvement qui est composé pour l'essentiel des adversaires du droit à l'avortement, de l'égalité des gais et des droits des minorités francophones. De drôles de compagnons de route pour la leader d'un parti à vocation sociale-démocrate.

Il est possible que, comme bon nombre de ses partisans, Mme Marois se soucie peu de l'image qu'elle projette dans le reste du Canada, ou même qu'elle ne s'en soucie pas du tout. Mais il est également possible qu'elle ne prenne pas la pleine mesure du mauvais service qu'elle se rend.

Pauline Marois est la moins bilingue des chefs qui ont dirigé le Parti québécois depuis sa fondation. Pour faire une comparaison, elle parle moins bien anglais que les trois chefs de partis provinciaux en Ontario ne parlent français. Il n'y a rien d'anormal à ce

que son anglais rudimentaire ne l'ait pas empêchée de gravir les échelons de la politique québécoise. Le bilinguisme de Dalton McGuinty ne constitue pas non plus une qualité essentielle à sa charge de premier ministre de l'Ontario. Mais c'est un atout qui a tendance à le rendre plus sensible aux réalités qui dépassent les limites de son territoire politique immédiat.

Le fait de ne pas être à l'aise en anglais a l'avantage ou le désavantage — selon le point de vue — de blinder Pauline Marois par rapport aux dommages collatéraux de sa proposition pour la réputation de sa cause et du Québec. En cela, elle ressemble à l'ex-premier ministre ontarien Mike Harris que ses antennes limitées en français empêchaient de saisir que les retombées de son projet de fermer l'hôpital Montfort d'Ottawa allaient bien au-delà des briques et du mortier de l'établissement. Lui aussi, en passant, se revendiquait de l'appui de la majorité des ontariens pour faire des économies sur le dos du seul hôpital universitaire francophone de sa province.

Si le PQ voulait se tailler une place dans le débat sur les accommodements raisonnables, il a choisi le mauvais clou en tapant sur celui de la langue. Le bât qui semble blesser depuis le début de l'exercice Bouchard-Taylor se situe ailleurs, la plupart du temps sur le terrain de la religion en général, et de l'islamisme en particulier.

Ce débat s'inscrit largement dans l'air du temps de l'après-11 septembre 2001, de l'intense couverture médiatique du phénomène de l'islamisme qui en a résulté et aussi de la mission musclée que mène le Canada en Afghanistan. Mais il survient également alors que la présence musulmane est en croissance constante au Québec.

Car il est vrai que la proportion des immigrants qui aboutissent au Québec en provenance de pays musulmans du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord est plus élevée qu'ailleurs au Canada. Selon des données colligées par le ministère fédéral de l'Immigration en 2005, trois arrivants récents sur dix à Montréal étaient musulmans. Alors que les ressortissants de l'Asie du Sud-Est dominent les rangs des immigrants qui s'établissent à Vancouver et Toronto, l'Algérie, le Maroc et le Liban sont parmi les principales sources de nouveaux venus au Québec.

Cela, c'est le fruit d'une des grandes victoires remportées par le Québec dans ses négociations avec Ottawa au cours des trois dernières décennies, c'est-à-dire le droit d'avoir voix au chapitre de son immigration pour favoriser des nouveaux arrivants francophones. L'ironie, c'est que ces arrangements et l'immigration qui en découle et qui semble susciter tant de malaises devant la commission Bouchard-Taylor font bien davantage pour assurer la pérennité du français au Québec que le projet de citoyenneté de Mme Marois.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Commission Bouchard-Taylor

Un Québec ouvert à l'islam, mais...

... les préjugés persistent, déplorent les participants à un forum sur les musulmans québécois

«Qui sont les musulmans québécois?». La question est vaste, très vaste. Plus de 200 personnes, réunies hier à l'invitation de l'Institut du nouveau monde (INM), ont pourtant tenté de dégager certaines pistes de définition afin d'amorcer, petit à petit, la déconstruction des nombreux préjugés qui caractérisent l'image que l'on se fait, au Québec, de cette communauté en pleine croissance.

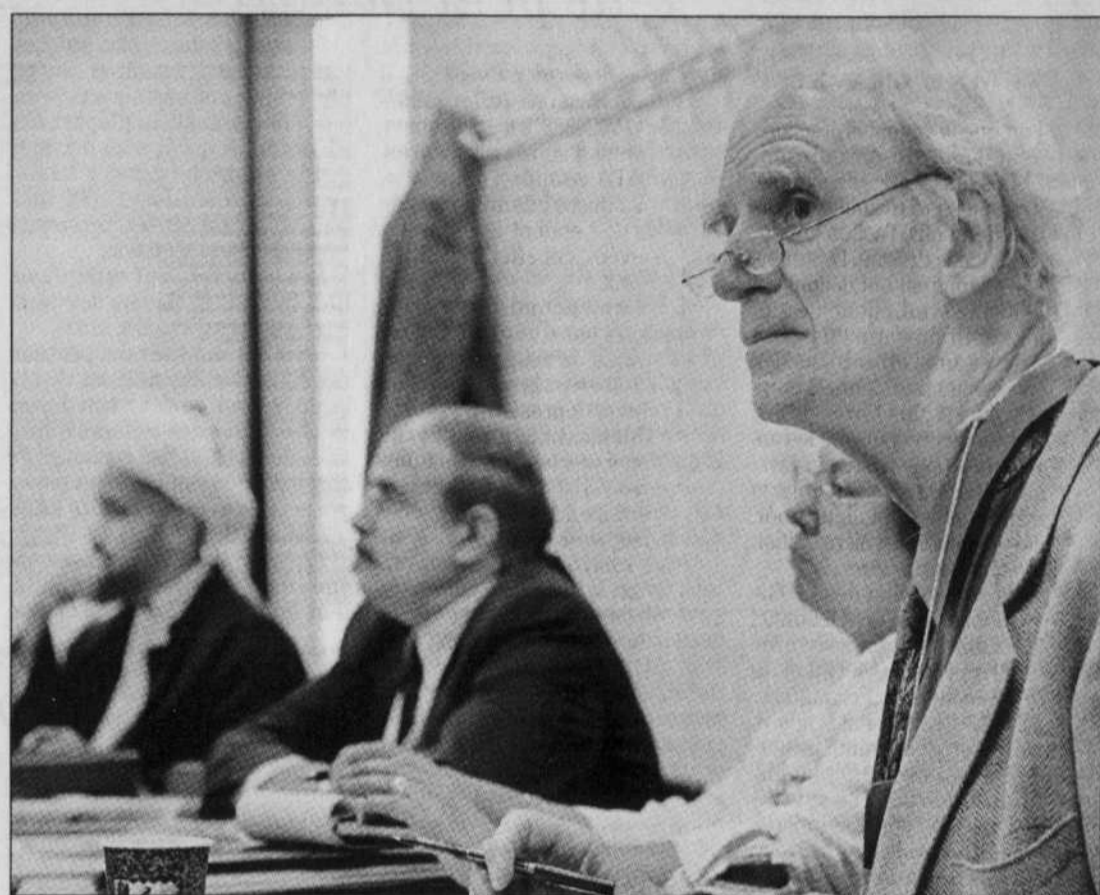
ALEXANDRE SHIELDS

Ils ont beau être plus de 155 000 au Québec, les musulmans n'en sont pas moins méconnus de la plupart des Québécois dits «de souche». Cette méconnaissance amène son lot de préjugés entretenus par une image négative véhiculée par les médias. C'est, en substance, ce que sont venus dire hier les citoyens, la plupart de confession islamique, réunis à l'Université du Québec à Montréal.

Pour ce deuxième forum organisé à la demande de la commission Bouchard-Taylor, les participants, essentiellement montréalais, étaient notamment appelés à traiter de la délicate question de la place des femmes dans l'islam. Présentes en grand nombre, plusieurs d'entre elles en ont profité pour souligner que le choix de porter ou non le hijab était une décision essentiellement personnelle.

Samira Laouini, du Congrès islamique canadien, a d'ailleurs déploré ce que le signe religieux distinctif soit très mal perçu dans la société québécoise. «Ça fait dix ans que je suis au Québec, mais je n'ai jamais pu avoir un emploi à temps plein juste parce que je porte un voile, a-t-elle affirmé. Il y a un très long chemin à faire, surtout de la part des femmes ici, pour qu'elles respectent notre choix. Les femmes voilées sont des femmes intellectuelles, indépendantes et capables de réfléchir par elles-mêmes.»

Pour Patrice Brodeur, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en islam, pluralisme et globalisation à la faculté de théologie et de sciences des religions à l'Université de Montréal, il y a effectivement un fossé à franchir dans ce domaine. «On associe automatiquement le port du voile à une façon de soumettre la femme à l'emprise de l'homme et on se dit qu'il faut la sauver de son sort. Pourtant, ce qu'on note, surtout en Occident, c'est qu'un grand pourcentage de femmes qui portent le voile le font à travers une démarche personnelle, un choix lié à leur interprétation de



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Plus de 200 personnes ont passé la journée d'hier à tenter de définir les musulmans québécois, à l'invitation de l'Institut du nouveau monde. On souhaitait ainsi démythifier certains préjugés véhiculés sur cette communauté bien souvent méconnue. L'imam Omar Koné, Nabil Malek et le coprésident de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodements reliés aux différences culturelles, Charles Taylor, étaient du nombre.

l'islam. Certaines décident, aussi par choix, de ne pas le porter.»

Opinions partagées...

Appelés à voter à main levée sur différentes affirmations liées à la religion musulmane, les participants ont massivement soutenu que l'islam est compatible avec la notion d'égalité entre les hommes et les femmes, mais aussi avec le principe de la laïcité de l'État.

Quant à savoir si le Québec est ouvert à la pratique de l'islam, les opinions ont été beaucoup plus partagées. Les participants étaient eux-mêmes divisés sur l'idée de permettre le port de signes religieux distinctifs dans l'espace public, ou encore sur la place générale de l'expression des convictions religieuses dans un État laïque. Selon le bilan des discussions livré en fin de journée, il ressort néanmoins que le Québec gagnerait à être plus «inclusif» dans ces domaines.

Intervenant en début de journée, le coprésident de la commission Bouchard-Taylor, Gérard Bouchard, a dit constater que l'on s'en tient souvent à une «vision réductrice» et «uniformisante» de la communauté musulmane. Les Québécois, selon lui, ont ainsi tendance à asso-

cié l'intégrisme «à l'ensemble de la communauté musulmane».

À ce titre, les médias ont été montrés du doigt à plusieurs reprises pour leur propension à dépeindre négativement la religion islamique, surtout depuis les attentats du 11 septembre 2001. On accuse aussi les journalistes d'avoir continuellement recours aux mêmes intervenants — l'imam Saïd Jaziri, pour ne pas le nommer — même s'ils ne sont pas représentatifs de la communauté.

Selon Patrice Brodeur, il y a effectivement «une couverture médiatique qui est tellement reliée à des événements internationaux qui donnent une image négative de l'islam que ça soulève des peurs ici qu'il faut respecter, mais qu'il faut aussi déconstruire et remettre à leur place». La chose est d'autant plus importante que le nombre de musulmans vivant dans la province devrait franchir le cap des 300 000 d'ici 2011.

M. Brodeur estime qu'une part de ces craintes tient aussi au fait que l'immigration musulmane est relativement récente et concentrée essentiellement dans la région mont-réalisée. «Beaucoup de Québécois, selon la génération et selon l'endroit où l'on a grandi au Québec, n'ont pas nécessairement eu la chance de côtoyer

différentes cultures ou différentes religions, ou encore très partiellement. Ce qui fait qu'on a tous besoin d'élargir nos connaissances.»

En ce sens, il se réjouit de l'implantation, dès l'automne 2008, du cours Éthique et culture religieuse dès le primaire, ce qui permettra selon lui de donner aux jeunes générations les «outils nécessaires» pour mieux comprendre les différentes religions.

Certains participants ont en outre jugé que l'on traitait beaucoup des accommodements de nature religieuse, mais peu de l'intégration économique et sociale des nouveaux arrivants. «Un immigrant ne doit pas seulement être chauffeur de taxi ou téléphoniste dans un centre d'appels, a ainsi lancé un jeune homme originaire du Maroc. On a des compétences et on veut s'en servir.»

Un troisième forum national organisé par l'INM pour la commission Bouchard-Taylor aura lieu le 25 novembre prochain sur le thème *Une intégration à la québécoise?*. Le dernier se tiendra en février 2008 et portera sur ce qui rassemble les Québécois d'origines diverses au-delà des identités particulières.

Le Devoir

EN BREF

Encore la dictée

Après le retour du bulletin chiffré à l'école, voilà que la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, songe à apporter d'autres améliorations à la réforme scolaire. La Presse canadienne a appris hier auprès du cabinet de la ministre que ces modifications vise-

raient l'aide aux enfants en difficulté et particulièrement la qualité du français enseigné à l'école. La qualité du français semble beaucoup préoccuper la ministre Courchesne, surtout depuis que son cabinet a appris que la dictée n'est plus un outil d'enseignement à la commission scolaire de Laval. — La Presse canadienne

EN BREF

Le SCEP condamne la campagne médiatique de Domtar

Le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, affilié à la FTQ, qualifie la récente campagne médiatique menée par la forestière Domtar de «manipulatrice» de l'opinion publique. Selon le vice-président du SCEP-Québec, Renaud Gagné, en se payant des pleines pages de publicité dans les journaux, Domtar n'avait qu'un seul but, celui de préserver la vente de ses scieries et surtout la rentabilité de ses transactions. M. Gagné déplore que l'entreprise dépense des dizaines de milliers de dollars en publicité pour tenter de faire croire qu'elle se préoccupe des emplois des travailleurs et de l'avenir des communautés, alors que ses actions sont contraires. Renaud Gagné souligne que plus de 350 familles de Lebel-sur-Quévillon, en Abitibi, attendent vainement depuis deux ans des «nouvelles» de Domtar,

pendant que celle-ci se paie des campagnes de publicité à grands frais dans les journaux pour se justifier. — La Presse canadienne

Manifestation contre Rabaska

Québec — Les opposants au projet de port méthanier Rabaska, à Lévis, ont tenu une autre manifestation hier après-midi devant l'Assemblée nationale, à Québec. Les organisateurs ont qualifié la manifestation de grand succès de foule. Les manifestants, qui provenaient d'une vingtaine de groupes dont QuébecKyo-to, dénoncent la décision du gouvernement Charest d'approuver le projet. Ils répètent que ce projet aura de graves répercussions sur l'environnement. Le gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec le projet qui entraînera un investissement privé de 840 millions de dollars et la création de 5000 emplois lors de la construction. Quelque 500 travailleurs en assureront l'exploitation. Le projet Rabaska est mené par une société formée de Gaz Métro, Gaz de France et Endbridge. — La Presse canadienne

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Montréal

514.845.5545

POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS



Christiane BENOÎT

Collection «Le défi éducatif»

Renald LEGENDRE (directeur)

VISION NOUVELLE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE

Pour remédier aux troubles d'apprentissage, surtout de les prévenir.

GUERIN, éditeur Itée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

ROLEX

SERVICE

POUR GARDER VOTRE ROLEX EN PARFAIT ÉTAT DE FONCTIONNEMENT, NOUS VOUS CONSEILLONS D'EFFECTUER UNE RÉVISION COMPLÈTE TOUTS LES CINQ ANS.

Bijouterie
Gambard
Vente et service technique

630-A RUE CATHCART MONTRÉAL, CENTRE VILLE
(514) 866-3876

LES ACTUALITÉS

AFGHANISTAN

MacKay ne cherche pas à remplacer le général Hillier

Ottawa — Le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, affirme que le général Rick Hillier accompli du travail «formidable» à titre de chef d'état-major des Forces canadiennes et que le gouvernement conservateur n'a aucunement l'intention de le remplacer, en dépit de la controverse soulevée par les récents propos qu'il a tenus au sujet du déploiement de troupes en Afghanistan.

Depuis quelques années, la durée non officielle du mandat du chef d'état-major est d'environ trois ans. M. MacKay a toutefois fait remarquer que, dans les faits, le chef d'état-major «sert selon le bon plaisir du premier ministre.»

Levée de boucliers M. Hillier a provoqué une levée de boucliers lors d'une visite en Afghanistan, la semaine dernière, lorsqu'il a laissé entendre qu'il faudrait peut-être une dizaine d'années à l'armée afghane pour qu'elle devienne une force pleinement professionnelle en mesure d'assurer toutes les opérations de sécurité en Afghanistan.

La Presse canadienne

Ottawa ne bronche pas devant les manifestants

RÉMI NADEAU ET HELEN MOKA

Saint-Gabriel-de-Valcartier — Stephen Harper s'est rendu à la base militaire de Valcartier, près de Québec, samedi soir, pour appuyer les familles des militaires déployés à Kandahar, tandis qu'en journée, les opposants à la présence canadienne en Afghanistan ont manifesté au pays.

La population du contraire», a indiqué le porte-parole, selon qui les gens se méfient des motifs véritables de l'intervention.

Harper à Valcartier

Quelques heures plus tard, le premier ministre, Stephen Harper, a prononcé une courte allocution à la base militaire de Valcartier, sans faire allusion aux manifestations qui se sont déroulées dans une vingtaine de villes canadiennes, et qui coïncidaient avec la journée d'action contre la guerre en Irak aux États-Unis.

Prenant la parole dans le cadre d'une activité de collecte de fonds pour le Centre famille Valcartier, M. Harper a tenu à rendre hommage aux proches des soldats déployés.

La Presse canadienne

Californie: dans le sillage des incendies, cendres et fumées toxiques

KERRY SHERIDAN

San Diego — Les pompiers ont renforcé hier, grâce à une météo favorable, leur emprise sur les incendies qui ravagent la Californie depuis une semaine, mais les sinistres ont laissé dans leur sillage un paysage de cendres et d'épais nuages de fumée toxique.

440 000 voitures en un an, a déclaré Patricia Rey, porte-parole du bureau sur la qualité de l'air de l'Agence de protection de l'environnement de Californie.

raient ne pas être connues avant longtemps. «Les débris, les cendres, les matériaux toxiques ne sont pas bons pour l'environnement», a déclaré Bill Rukeyser du bureau sur la surveillance de l'eau de Californie, Bill Rukeyser.

Aidés d'avions bombardiers d'eau, les pompiers californiens continuaient hier leur combat contre le feu, avec le soutien d'une quarantaine de collègues venus du Mexique voisin.

Des espèces rares d'arbres, de papillons et de faune et flore sauvages pourraient disparaître après ces incendies

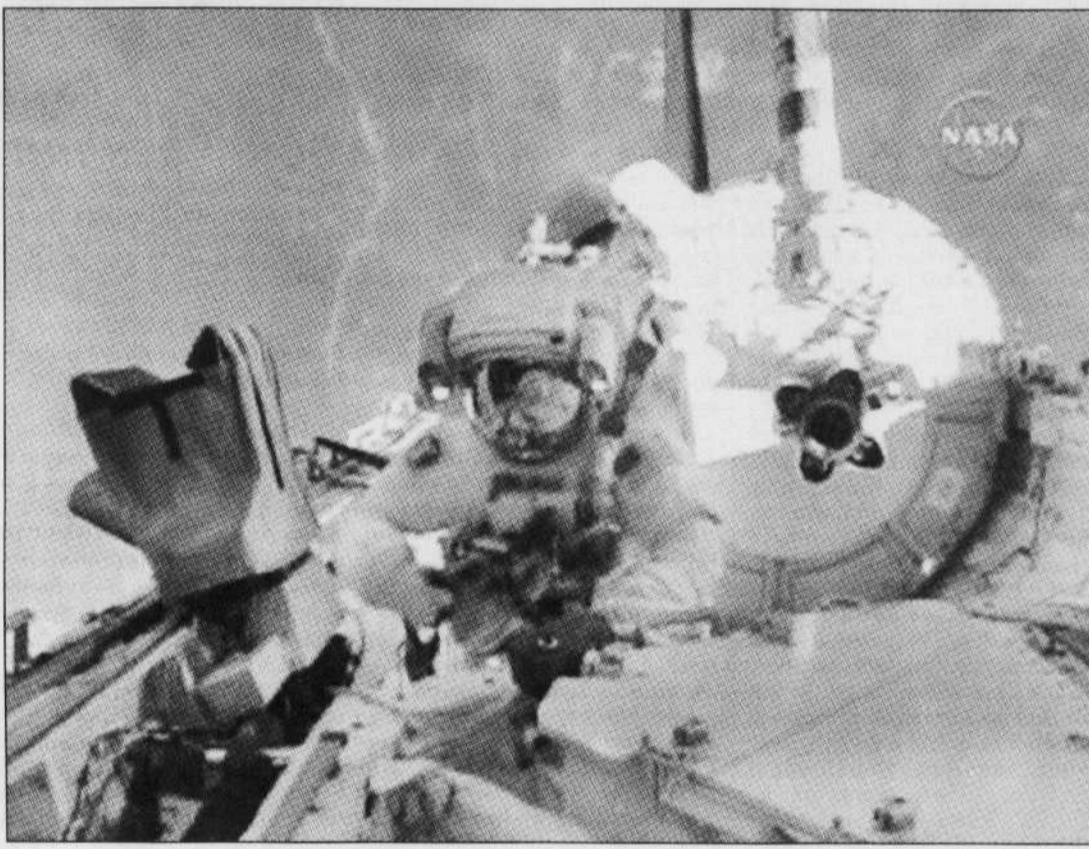
Pic de pollution

Un pic de pollution est attendu avec les prochaines pluies, qui lessiveront les toxines laissées par les feux et les déverseront dans les océans et les rivières, a-t-il dit.

Météo problématique

Mais les services nationaux de météorologie ont averti que les conditions qui se sont améliorées ce week-end pouvaient encore se dégrader au cours des prochains jours.

Sortie dans l'espace



NASA / REUTERS

DEUX ASTRONAUTES de la navette américaine Discovery ont achevé hier la deuxième des cinq sorties orbitales prévues durant cette mission de poursuite du chantier de la Station spatiale internationale (ISS).

ÉCONOMIE

Merrill Lynch: le c.a. a décidé le départ du PDG, Stanley O'Neal

New York — Le conseil d'administration de la banque d'affaires américaine Merrill Lynch est parvenu à un large consensus sur le départ de son président Stanley O'Neal, à la suite des déboires financiers de la banque, indiquaient plusieurs journaux américains hier.

hommes pourraient aussi se partager le pouvoir, selon les journaux. M. O'Neal, l'un des rares Noirs à occuper une position d'une telle importance à Wall Street, dirige Merrill Lynch depuis 2003.

Choix risqués

M. O'Neal, l'un des rares Noirs à occuper une position d'une telle importance à Wall Street, dirige Merrill Lynch depuis 2003. Sous sa direction, la firme a tauré un dégaugé 5,2 milliards de profits annuels entre 2003 et 2006, contre 2,1 milliards au cours des cinq années précédentes, grâce à une présence accrue sur de nouveaux marchés.

Agence France-Presse

Autoroute 30

Le PQ réclame que Québec parachève les travaux

Le Parti québécois réclame de nouveau du gouvernement libéral qu'il termine l'autoroute 30 sur le tracé Nord dans l'axe de la route 132, jugeant que les travaux de prolongation annoncés il y a près d'un an piétinent encore et toujours.

«Les emprises de l'autoroute et des voies de service sur le tracé Nord [route 132] sont déjà disponibles, les autorisations sont là, les propriétés nécessaires ont été expropriées depuis longtemps, l'aqueduc pluvial de plus de 1,8 million de dollars est construit, explique le député de Beauharnois et porte-parole en matière de transport, Serge Deslières.

Le Devoir

EN BREF

Gap accusé de faire travailler des enfants

Londres — La chaîne de magasins Gap a été accusée hier par le quotidien britannique The Observer de faire travailler des enfants dans un atelier de New Delhi, en Inde.

Results of lotto drawings for 2007-10-27 and 2007-10-26, including winning numbers and prize amounts for various games like 6/49 and Super 7.

Advertisement for 'Moi aussi, je parle français!' by Anne-Marie Connolly, a French learning book for children.

Advertisement for 'Mathematics 3000' by Chantal and Gérard Buzaglo, a math textbook for secondary school.

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Maudite taxe ou taxe maudite

Les impôts sont aux services publics ce que les dentistes sont à un beau sourire, c'est-à-dire un mal nécessaire. Mais de toutes les taxes, les plus impopulaires sont sans doute celles qui viennent nous arracher ne serait-ce que quelques dollars chaque fois que l'on achète la moindre bricole au magasin, ou même que l'on paye, justement, notre dentiste. Nous aurions pourtant besoin de plus de taxes de ce genre, paraît-il, mais cela ne semble pas près d'arriver.

Se disant homme de parole, le premier ministre Stephen Harper a fait savoir récemment qu'il entendait bien respecter sa promesse électorale de faire passer de 7 à 5 % le taux de la taxe sur les produits et services (TPS) au Canada. Équivalente pour le gouvernement à une perte de revenu d'un peu plus de 5 milliards, la première baisse d'un point de pourcentage a eu lieu l'année dernière. Selon la rumeur, la deuxième étape de cette réduction pourrait être annoncée incessamment. Se disant homme de principe, le chef de l'opposition officielle, Stéphane Dion, a fait savoir, la semaine dernière, qu'il avait pris bonne note du désir des Canadiens de ne pas avoir d'élections de sitôt et qu'en dépit de leurs objections les libéraux ne déferaient pas le gouvernement conservateur sur cette question.



Eric Desrosiers

La nouvelle a suscité une réaction en bloc des experts. Sur la vingtaine d'économistes de toutes tendances confondues interrogés par le quotidien torontois *Globe and Mail*, seize ont déclaré que l'initiative risquait d'être dommageable pour l'économie, et les vingt ont dit que tant qu'à réduire les impôts, il vaudrait mieux en baisser d'autres.

Cette rare unanimité de la part d'économistes issus aussi bien du syndicat des Travailleurs unis de l'automobile que de l'Institut Fraser tient aux nombreuses vertus que la plupart des experts d'ici et d'ailleurs trouvent aux taxes sur la valeur ajoutée (TVA). L'une d'elles vient du fait que les dépenses de consommation sont peu soumises aux cycles économiques et que les recettes que l'État peut espérer en tirer sont relativement stables dans le temps. Les fruits de l'impôt sur les revenus des particuliers ou de l'impôt sur les profits des sociétés augmentent, au contraire, en période de prospérité et diminuent en temps de vaches maigres, alors que les besoins en dépenses sociales et en investissements contrecycliques suivent exactement la courbe inverse.

La TVA favoriserait aussi l'économie et les gains de productivité parce que, contrairement à l'impôt sur les particuliers, elle ne vient pas automatiquement percevoir sa part sur chaque dollar gagné par les travailleurs qui seraient prêts à fournir un effort supplémentaire pour arrondir leurs fins de mois. Contrairement à l'impôt sur les sociétés, elle a également pour atout de taxer des contribuables qui ne peuvent pas menacer les gouvernements de s'en aller ailleurs.

La TVA aurait aussi d'autres mérites. Le fait qu'elle soit remboursable à chacune des étapes de transformation jusqu'à la vente finale est censé décourager l'économie au noir. Elle frappe aussi bien les produits locaux que les produits importés. Dans plusieurs pays, la TVA a également le grand avantage politique d'être déjà intégrée au prix des biens et services avant même que le consommateur ne se présente à la caisse, ce qui la rend pratiquement invisible. Mais ce n'est pas le cas au Canada.

On a beaucoup dit que la TVA était une taxe régressive parce que, même si les riches mènent un plus gros train de vie, les ménages à revenus modestes consacrent une plus grande part de leurs ressources à la consommation. Ce phénomène est toutefois compensé, ici comme ailleurs, par des mécanismes d'exemptions de taxes sur certains produits de première nécessité, ainsi que de remboursements de taxes aux familles moins bien nanties.

Ces nombreux avantages ont amené au cours des ans tous les pays développés à remplacer leurs anciennes taxes sur les ventes au détail et autres droits d'accise en TVA. La création de la TPS au Canada et de la TVQ au Québec, à la fin des années 80, s'inscrivait dans cette tendance. La seule exception à cette évolution a été les États-Unis qui n'appliquent toujours pas de TVA.

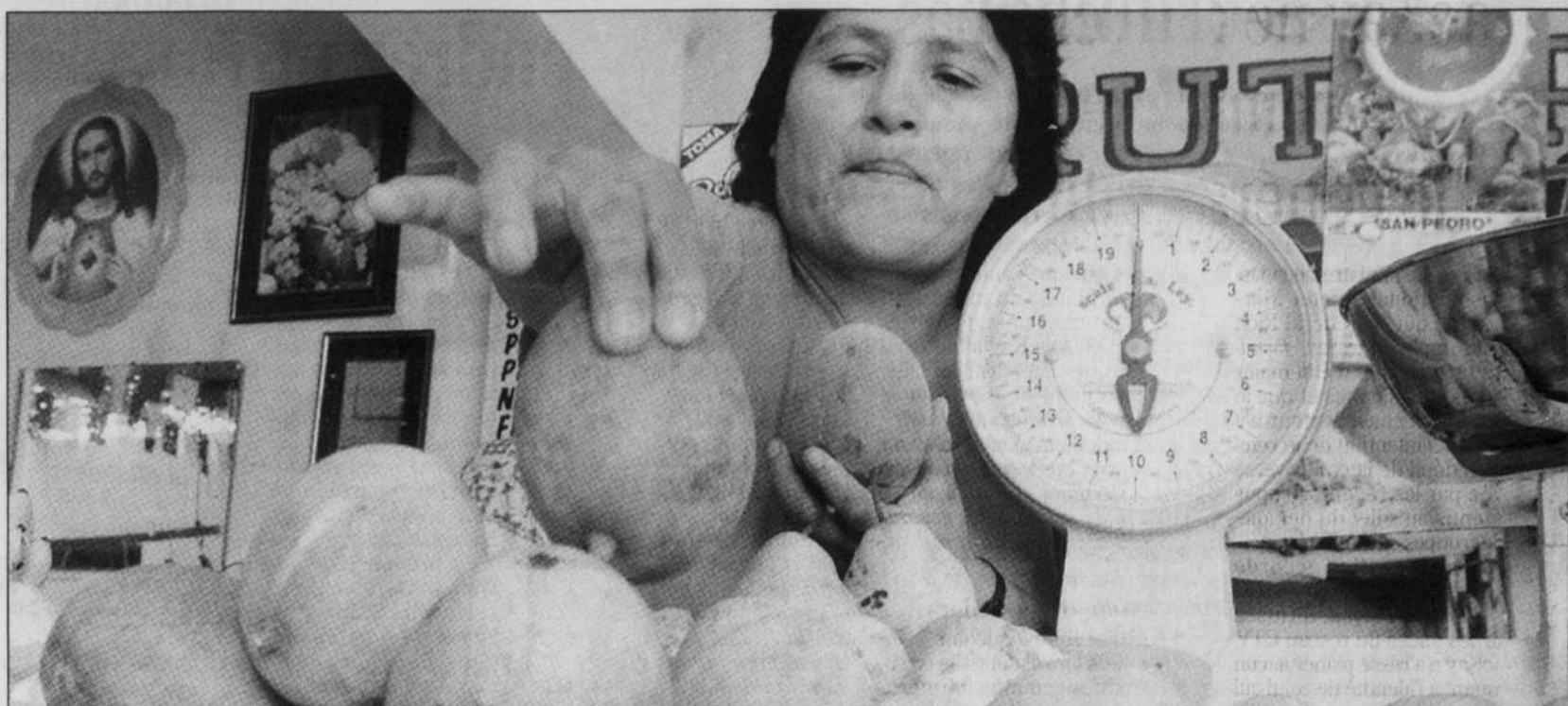
En 2005, ce genre de taxe comptait en moyenne pour 19 % des revenus fiscaux des pays de l'OCDE. Au Canada, la proportion était de 15 %. Elle sera encore plus basse après le passage des conservateurs. En guise de comparaison, l'impôt sur les revenus des particuliers comptait quant à lui pour 36 % des recettes fiscales totales au Canada contre une moyenne de 25 % dans l'OCDE.

Populaires

Tout est une question de dosage en ce domaine, disent les fiscalistes. Pour avoir en tout temps les moyens d'offrir de bons services publics et de contribuer à une meilleure répartition de la richesse, les États ont tout intérêt à pouvoir compter sur une diversité de sources de revenus. La mondialisation et la concurrence fiscale féroce qui l'accompagne rendent toutefois cet exercice d'équilibre délicat et périlleux. On voit mal, dans un pareil contexte, comment un gouvernement peut avoir envie de réduire son recours à une source de revenus aussi efficace et bien adaptée que la TVA. Cela est particulièrement incompréhensible de la part d'un pays qui ne l'utilise déjà pas beaucoup comme le Canada.

Cette situation apparaît tellement absurde à certains experts québécois qu'ils pressent le gouvernement Charest de récupérer l'éventuelle nouvelle baisse d'un point de pourcentage de la TPS en procédant à une augmentation équivalente de la TVQ. L'opération pourrait rapporter à Québec environ 1,1 milliard de plus chaque année. La seule baisse d'un point de pourcentage de la TPS le priverait au contraire d'environ 90 millions, puisque la taxe québécoise s'applique à la valeur du produit après le passage de la taxe fédérale.

On peut toutefois douter que cet appel soit entendu. Jean Charest se souvient sans doute très bien de ce qu'il en a coûté à son ancien parti, du temps où il était ministre à Ottawa, de mettre en place la TPS. Le fait qu'il dirige aujourd'hui un gouvernement minoritaire à Québec ne l'aidera pas non plus à entendre les arguments des défenseurs de la TPS et de la TVQ. On se rend tellement plus populaire en réduisant les taxes.



Une femme vend des mangues dans un marché de Lima. Soixante-quinze pour cent des exportations péruviennes sont constituées par les métaux (dont l'or) ou les produits agricoles non transformés.

PILAR OLIVARES REUTERS

Au Pérou, les succès d'une politique économique pragmatique

Le gouvernement d'Alan Garcia a su éviter les tensions inflationnistes et les dérives budgétaires nées du boom des matières premières

JAVIER SANTISO

Javier Santiso est économiste en chef du Centre de développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Il se passe quelque chose d'inédit en Amérique latine. Traditionnellement, les périodes de prospérité liées aux revenus des matières premières, comme celle que nous connaissons aujourd'hui, étaient synonymes de politiques fiscales expansives, accompagnées d'inflation et d'autres maux qui, cette fois-ci, ne se sont pas manifestés. Dans l'ensemble de la région, malgré la hausse de la consommation et la croissance généralisée, l'inflation demeure maîtrisée. De plus, les politiques budgétaires sont restées très saines en dépit d'un calendrier politique extrêmement chargé, notamment en 2006.

Cette situation n'est cependant pas homogène. Le Venezuela l'atteste de manière flagrante. Dans ce pays fortement dépendant des ressources naturelles, l'économie cumule pressions inflationnistes, dépenses publiques erratiques et gestion inconsidérée de l'or noir. Surfant sur des exportations qui reposent exclusivement sur le pétrole (90 % du total), le gouvernement multiplie les dépenses. Et l'inflation figure parmi les plus élevées de la région (17 % en 2006).

Ces errements ne sont cependant pas représentatifs de l'évolution plus générale de la région. Une nouvelle tendance se dessine. Du nord au sud du continent, nous assistons à l'émergence d'une politique économique singulièrement pragmatique. Dans un ouvrage publié en 2005 (*Amérique latine. Révolutionnaire, libérale, pragmatique*, Ed. Autrement), nous avions signalé que cette transformation silencieuse représentait l'émergence d'une « économie politique du possible », faite de continuité

et de pragmatisme, capable de combiner l'orthodoxie sur le plan fiscal et monétaire avec une bonne dose de politique sociale. Une partie de cette publication était consacrée au bon élève de la région, le Chili, parfait exemple de ce possibilisme. À ses côtés figuraient le Mexique et le Brésil, mais aussi la Colombie et l'Uruguay, ce qui prouve que ce pragmatisme économique n'a pas de couleur politique assignée.

Depuis lors, il s'est maintenu dans les pays mentionnés au-delà des changements politiques intervenus au cours des élections 2006. Il semblerait même que d'autres pays rejoignent ce groupe, le cas le plus spectaculaire étant celui du Pérou. Ce pays, durement frappé par un tremblement de terre, effectue un virage économique remarquable. À l'instar du Venezuela, il figure parmi les économies de la région les plus dépendantes des matières premières, avec 75 % des exportations constituées par les métaux (dont l'or) ou les produits agricoles non transformés. En 2006, le pays a été sur le point d'opter pour une rupture radicale et de se tourner irrémédiablement vers une économie politique de « l'impossible », à l'image de la révolution bolivarienne du voisin andin. Avec l'élection d'Alan Garcia à la présidence, les fantômes du passé semblaient ressurgir.

Surprise

Mais le nouveau président a surpris d'emblée. Dès sa prise de fonctions, il a nommé comme ministre de l'Économie et des Finances Luis Carranza, un économiste reconnu sur le plan international, réputé non seulement pour sa rigueur et ses qualifications techniques, mais également pour son grand pragmatisme. M. Carranza possède une solide expertise acquise au sein du secteur privé (il était économiste en chef pour l'Amérique latine et les marchés émergents au sein

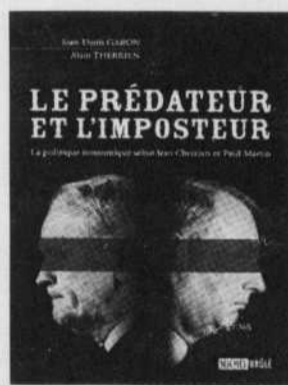
de la banque espagnole BBVA) et une grande expérience de la gestion macroéconomique.

En 2006, l'économie péruvienne a atteint des taux de croissance comparables à ceux des pays asiatiques (8 %) et devrait enregistrer des niveaux équivalents en 2007. Si cette tendance se maintient, cela devrait permettre de réduire le niveau actuel de pauvreté de 50 % à 40 % d'ici à la fin du mandat du gouvernement en place. La devise est restée stable et, malgré les pressions dues à la forte croissance, l'inflation a à peine vacillé. La balance courante a enregistré un excédent record (2,2 % du PIB en 2006), tandis que les réserves dépassaient les 20 milliards \$US. Parallèlement, la dette extérieure s'allégeait rapidement, représentant 31 % du produit intérieur brut (PIB) fin 2006, contre 50 % sur la période 2000-04. Mi-2007, le pays est parvenu à renégocier sa dette avec le Club de Paris.

Tout cela place le Pérou sur le chemin d'un *investment grade* (notation du risque d'investissement) modéré, tant convoité par les économies émergentes. Parallèlement, le risque-pays a atteint un minimum historique en juin 2007 (95 points de base au-dessus des bons du Trésor américain). Naturellement, la période de prospérité exceptionnelle que connaissent les économies basées sur les matières premières explique en grande partie ces succès. Mais, comme l'illustre a contrario l'exemple vénézuélien, il ne suffit pas de se laisser porter par la vague pétrolière pour assainir l'économie d'un pays. Une bonne gestion de l'environnement macroéconomique est nécessaire pour ne pas subir le reflux qui suit généralement ce type de boom. Les progrès péruviens donnent désormais le ton: quelque chose est en train de changer dans les Amériques.

Le Monde

VIENT DE PARAÎTRE

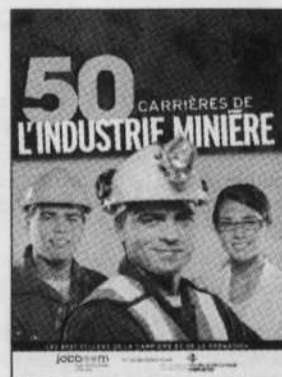


LE PRÉDATEUR ET L'IMPOSTEUR

Jean-Denis Garon et Alain Therrien
264 pages
Les Éditions Michel Brûlé

On attribue généralement au Parti libéral de Jean Chrétien le mérite d'avoir sorti l'économie canadienne du marasme. Or les auteurs soutiennent que Jean Chrétien serait plutôt un prédateur qui n'a pas hésité à faire des provinces ses proies de prédilection pour rétablir le plus rapidement possible l'équilibre budgétaire à Ottawa. Quant à Paul Martin, l'ex-ministre des Finances serait un imposteur. Car sans l'arrivée d'une période de croissance économique, notre homme « de confiance » n'aurait jamais pu nous faire croire

qu'il était parvenu seul à remettre si rapidement les finances publiques en ordre.



50 CARRIÈRES DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

Collectif
106 pages
Les Éditions Jobboom

L'industrie minière québécoise créera environ 2500 nouveaux emplois et devra remplacer quelque 1500 travailleurs partis à la retraite au cours des dix prochaines années. Dans ce guide, 50 travailleurs expliquent ce qu'ils font au quotidien et ce qu'ils apprécient de leur métier, en plus de fournir des conseils pour la relève et de raconter comment ils ont obtenu leur emploi.



Mario RIVEST

Collection Sciences humaines

UN QUÉBEC EN MARCHÉ 4^e secondaire

Formation générale des adultes

SCH 4023-2

La démocratie et la culture au Québec

296 pages - 17,75 \$

ISBN 978-2-7608-4665-4

LIDEC inc.
514-843-5991En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Laissez-Passer

Conférencier
Michel Marcoux



Comment inclure vos valeurs sociales et environnementales dans votre portefeuille

Le 30 octobre 2007 à 19 h

Au Petit Extra, salle le lionceau
1690, rue Ontario Est, Montréal

- Président d'Avantages Services Financiers
- Chroniqueur au *Devoir* et à la revue *Affaires Plus*



La conférencière invitée
Chantal Line Carpentier, Ph.D.

- Gestionnaire principale, programmes relatifs à l'environnement (ALENA)

GRATUIT

Réservez votre place au

514-529-7775

1-800-248-3663



avantages
SERVICES FINANCIERS
Cabinet de services financiers

ÉDITORIAL

Le PIB criminel

Il y a 20 ans, on estimait que l'Italie était l'homme malade de l'Europe. Il y a dix ans, ce reproche était attesté. Aujourd'hui? Il est certifié, confirmé. À preuve, ce récent rapport où l'on calcule que la somme des activités criminelles de la mafia a atteint 7 % du PIB en 2006. Pire, le crime organisé est désormais le segment économique prédominant dans cette nation par ailleurs membre du sélect G8.

Dans l'étude publiée ces jours-ci par Confesercenti, soit le regroupement des PME italiennes, on assure que les recettes perçues par la pègre en 2006 ont atteint 127 milliards. Evidemment énorme, le montant est aussi inquiétant, car il est de... 20 % supérieur à celui enregistré lors de l'année précédente. Il inquiète également pour une autre raison. Depuis le début de la présente décennie, ce phénomène de la falsification tous azimuts est aussi constant qu'ample. Aucune sphère de la société italienne n'a échappé à son introduction en son sein.

Ses activités, le crime organisé les a passablement variées au cours des dix dernières années. Quelles sont-elles? Extorsion de fonds, usure, contrebande, piratage informatique, contrefaçon de produits sans oublier les traditionnels vols en tout genre et jeux illégaux. Ces activités, la mafia les exerce dans l'agriculture et le bâtiment, la finance et le tourisme, la production de services et tout ce qui découle du public. En fait, sur tous les contrats alloués par les divers paliers gouvernementaux le criminel a sa part. Y compris sur ceux accordés par Bruxelles.

L'efficacité qui est la sienne aujourd'hui, le crime organisé la doit à la métamorphose accomplie dans la foulée de la chute du Mur et améliorée lorsque son allié objectif, Silvio Berlusconi, présida aux destinées de la nation italienne. Le Mur? La mafia s'est attelée à investir dans tous les satellites de l'ex-Union soviétique.

A ce propos, une anecdote mérite d'être rappelée et méditée, car elle est pleine d'enseignements. La voici: au lendemain de la réunification de l'Allemagne, un bonze de la mafia ordonne à un de ses lieutenants de se rendre à Berlin-Est et d'acheter. Ce dernier demande à son patron ce qu'il doit acheter. Et celui-ci de répondre: «*Tout. Bars, restaurants, immeubles. Tout.*»

Ce qui a été fait à Berlin-Est a été réalisé en Bulgarie, en Roumanie et surtout en Albanie. Dans ce pays, les parrains italiens se sont employés à donner naissance à une mafia locale qu'ils ont alliée ensuite à la mafia turque. L'objectif? Franchiser le trafic d'héroïne. D'après un patron de la police française, pas moins de 30 % de l'héroïne destinée à l'Europe transite par l'Albanie. Trente pour cent, c'est colossal! Aujourd'hui, selon l'observation de ce dernier, l'Albanie «*est un pont entre deux zones traditionnellement criminelles*». Du premier ministre albanais, on retiendra qu'à son avis cette nation «*est devenue un protecteur du crime organisé*».

Pendant qu'il délégua à des tiers l'acheminement de la poudre blanche, le front commun du délit s'est consacré au peaufinage des méthodes utilisées dans d'autres secteurs d'activité. Grâce à Berlusconi, l'homme qui faisait sourire parce qu'il chantait du bel canto alors qu'il poursuivait une politique abjecte, la tâche lui a été grandement facilitée.

En 2001, alors qu'il était l'hôte du G8, à Gênes, Berlusconi présida le programme intitulé... *Lutte contre le crime international*. Six mois plus tard, le Parlement italien adoptait une loi conçue à l'évidence pour entraver le travail des juges. Parmi les nouvelles dispositions, celle-ci: la communication de comptes truqués ne constitue plus un délit. Bonté divine! Que l'on y songe: l'Etat, cet Etat italien qui on ne sait par quel mystère jouit encore et toujours, ici et là, du bénéfice du doute, s'est fait le complice et gardien de la magouille comptable et donc du blanchiment de l'argent sale. Effarant! Ce n'est pas tout.

Les juges d'instruction chargés des dossiers mafieux ne sont plus escortés; les délais de prescription ont été raccourcis; au cours des quatre dernières années, le budget du ministère de la Justice a été réduit de 50 %, de sorte qu'il avoisine à peine 1,5 % du budget de l'Etat; selon des procureurs italiens, le programme de protection des témoins est nul; celui des dénonciateurs l'est tout autant. Bref, la justice a été transformée en une mascarade. Et dire que cela s'est passé et se passe au pays de Cicéron.

Le pire du pire est que le gouvernement actuel n'a rien fait pour modifier d'un iota les politiques de Berlusconi. En fait, de la prépondérance de la mafia dans l'économie italienne les actuels dirigeants sont les complices. Les complices conscients!



Serge Truffaut

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Rabaska: un canot qui prend l'eau

Le gouvernement donne le feu vert à Rabaska? Il devrait plutôt mettre le canot en rade, débarquer son pesant bagage, respirer le paysage à partir des hauteurs de Québec et trouver le temps de sentir l'air du pays en faisant le tour de l'île avec Félix...

Laissons-nous une poignée de commerçants, d'industriels et de financiers piétiner le cœur historique et identitaire du Québec avec leurs gros sabots argentés? Alors qu'aucune réflexion en profondeur n'a été effectuée pour définir une véritable stratégie énergétique québécoise? Alors que le gouvernement a déjà autorisé un premier port méthanier à Gros Caouana? Alors qu'une étude (celle de Patrick Déry dont parlait *Le Devoir* du 24 octobre) laisse entendre que ce type de projet, loin de diminuer les émissions de GES, pourrait entraîner au contraire des hausses de la consommation de mazout et de gaz? Alors que le projet présente des risques pour la population immédiate en plus de rayer de la carte de précieuses terres agricoles? Alors qu'il est décrit par l'ensemble des écologistes et des spécialistes du patrimoine?

J'ai grand peine à penser que ce Rabaska pourrait aller de l'avant, s'amarrer aux rives du fleuve aux grandes eaux avec sa cargaison douteuse et défigurer un paysage connu dans le monde entier pour sa beauté incomparable. Rien n'est encore coulé dans le ciment; il faut changer le cap de ce triste bateau: qu'il aille s'échouer et disparaître de notre écran radar.

Anne Dansereau
Sherbrooke, le 25 octobre 2007

L'école revue et corrigée par Jacquard

«*Mieux vaut une réussite solidaire qu'un exploit solitaire*»

Samedi soir dernier, dans une école de l'Outaouais, nous étions quelques étudiants «inscrits» à un cours un peu particulier... Celui d'Albert Jacquard. L'homme de science, le penseur, le prof aussi. Agé de 81 ans, il revient dans la région. Son cours (sa conférence) est ponctué de commentaires sur des photos aériennes du photographe Yann Arthus-Bertrand.

A un certain moment, M. Jacquard élabore un peu sur le sujet de l'école... Il y vient en dénonçant d'abord les abus de la compétitivité dans notre société, dans le monde en général (la diapositive du moment nous présente, en effet, une scène de détresse au Darfour, avec des réfugiés...).

Il se met alors à reprocher à l'école d'enseigner que «*la compétitivité est nécessaire*». Il faudrait plutôt qu'elle abandonne tous ces «*palmarès*», dit-il (les notes, les comparaisons, etc.). «*Il faut remplacer la compétition par l'émulation*», laisse tomber le généticien. «*Les individus sont unidimensionnels*», ils ne sont «*pas comparables*».

Au lieu de promouvoir la réussite des trois premiers, comme dans les compétitions sportives, illustre-t-il, l'école ne doit pas oublier le quatrième, et tous les autres... En fait, l'école, c'est d'abord et avant tout «*la rencontre de l'autre*», et ce n'est pas en en faisant un adversaire que l'on peut y arriver...

Jacquard répètera ainsi deux ou trois fois (en réponse à à des questions...) la formule suivante: «*Mieux vaut une réussite solidaire qu'un exploit solitaire*».

Avec le retour actuel des résultats exprimés en pourcentage et le reflux de toute réflexion sur le rôle de l'évaluation à l'école, on peut dire de ces propos qu'ils sont à la fois révélateurs d'une certaine face cachée de l'école et en pleine contradiction avec l'orientation donnée par l'actuelle ministre de l'Éducation (qui obéit surtout à la conception de l'école que prône l'opposition officielle)...

Maurice Langlois
Enseignant, École secondaire
Nicolas-Gatineau
Gatineau, le 24 octobre 2007

Rabaska: une vision à court terme

La décision du gouvernement libéral est choquante! Comment peut-il autoriser des projets de ports méthaniers tout en faisant la promotion du développement durable et de la protection du protocole de Kyoto? Qu'y a-t-il de «durable» dans la production d'énergie produite à partir d'hydrocarbure que le Québec ne possède même pas? Ce gouvernement prend les citoyens pour des imbéciles en utilisant des arguments fallacieux, comme la sécurité énergétique et le passage du mazout au gaz naturel, arguments qui témoignent d'une vision à court terme du développement énergétique. Ce développement devrait s'appuyer sur l'énergie éolienne et géothermique, les biocarburants de deuxième génération et l'efficacité énergétique. Le Québec possède des atouts solides pour développer ses domaines d'avenir et assurer son indépendance énergétique. Qu'attendons-nous?

Pascal Campeau
Montréal, le 24 octobre 2007

LIBRE OPINION

Citoyenneté, indépendance et conventions internationales

CLAUDE BARITEAU
Anthropologue

Les projets de loi du Parti québécois visant à instituer une citoyenneté québécoise auront surtout un effet pédagogique, car le Parti libéral du Québec et l'Action démocratique du Québec n'entendent pas s'aventurer dans cette direction. C'est heureux. Leur contenu, axé sur une problématique identitaire, véhiculait un souci culturellement défini qui, parce qu'il s'inscrit dans une législation provinciale, exigeait l'accord du Canada, ce qui conduisait à instituer une citoyenneté de peuple minoritaire à l'instar des exemples cités par Jean-François Lisée.

Dit autrement, ces projets, à remettre en question sur les limites à l'exercice de droits reconnus par le Canada, cherchent surtout à consolider une nation définie en construction autour d'un devis identitaire historiquement ancré. Sous cet angle, ils font sens principalement comme paravent aux pressions multiples exercées par le Canada sur le vivre ensemble élaboré au Québec ces quarante dernières années.

Alors que le projet de faire du Québec un pays s'inscrit dans l'affirmation d'un Etat indépendant, il est étonnant de découvrir qu'un parti ayant fait de cette réalisation sa raison d'être s'active tant sur la défensive. Deux facteurs m'apparaissent actuellement au centre de ce virage: le désarroi politique engendré par les charges canadiennes, en particulier celles déployées sous Jean Chrétien dans le Canada de Pierre Elliott Trudeau, et l'affaiblissement du paradigme péquiste de la tenue d'un référendum après la prise du pouvoir pour faire le pays.

Du Canada

Les charges canadiennes sont connues. Pour éviter que les Québécois ne commettent un crime contre l'humanité, M. Trudeau rapatria la Constitution et la modifia, sans l'aval de l'Assemblée nationale ni du peuple québécois, en y insérant des règles qui renforcent les pouvoirs du Canada et bloquent toutes modifications futures majeures.

Treize ans plus tard, comme les Québécois furent encore invités à commettre un crime contre l'humanité, il fallait les en empêcher. D'où les contournements de la loi québécoise sur la consultation populaire, des naturalisations à toute vitesse et autres gestes analogues. Pour éviter d'avoir à les en empêcher une troisième fois, il y eut des mesures de profusion pour miner les terrains là où le peuple québécois consolidait son vivre-ensemble et, en prime, une loi soumettant tout recours à un référendum aux diiktats de la Chambre des communes.

Ces charges ont pilonné les bases de l'édification du Québec contemporain et contraint son affirmation. Le repli parut justifié et l'érection de murs de protection, la stratégie adéquate en attendant qu'autre chose paraisse à portée de main pour lever la tête. C'est dans ce cadre que s'explique le dépôt des deux projets de loi péquistes auxquels d'autres, analogues, devraient s'ajouter. Le Québec est menotté, le peuple cloisonné dans la prison qu'est devenue la province de Québec et les leaders péquistes cherchent à stopper la débânde.

Cette réaction, différente de celle des adéquistes qui cherchent dans le Canada un terroir de survie, prend cette forme chez les péquistes principalement parce qu'il n'y a pas à l'avant-scène un paradigme permettant de presser le pas dans la direction de l'affirmation. Ce point est très important. Au Québec, le projet de faire pays s'est figé dans le paradigme référendaire. Or, celui-ci, pour qu'il donne des résultats probants, nécessite des ententes entre les parties impliquées sur la question posée, le pourcentage décisionnel et les règles à respecter, à tout le moins un engagement de l'Etat d'origine à respecter les règles dont s'est doté un peuple pour utiliser ce véhicule.

Mode électoral

En l'absence de telles ententes, tout reporter aux calendes grecques est une erreur. Il y a d'autres avenues, notamment la voie électorale. Plusieurs pays

sont devenus membres des Nations unies en utilisant. À titre d'exemple, la République tchèque et la Slovaquie, créées d'un commun accord des parlementaires élus, sont devenues membres des Nations unies. Les pays baltes (Estonie, Lituanie et Lettonie) le devinrent aussi après une élection assortie d'un sondage

Les
décideurs,
qui sont
les États
existants, ont
le pouvoir de
reconnaître
ou non un
nouvel État
indépendant

Ces conventions sont de deux ordres. Le premier concerne les facteurs retenus pour évaluer une demande de reconnaissance des Nations unies. Il y a la notion de peuple et le fait que ce dernier rencontre des contraintes qui entravent son développement politique, économique, social et culturel, en quelque sorte son vivre ensemble et sa présence dans le monde. Il y a aussi des garanties qu'offre l'Etat demandeur quant aux obligations associées au statut d'Etat souverain, en particulier le respect des droits fondamentaux dont ceux reliés à la citoyenneté et ceux reconnus aux minorités, la capacité de l'Etat demandeur de maintenir l'ordre sur le territoire visé et les accords signés avec l'Etat d'origine.

Satisfaire à ce premier ordre ne suffit pas. Les décideurs, qui sont les Etats existants, ont le pouvoir de reconnaître ou non un nouvel Etat indépendant. Leur décision s'appuie habituellement sur l'existence d'un accord menant à la sécession entre l'Etat demandeur et l'Etat d'origine. Ils chercheront même à le susciter diplomatiquement si l'Etat demandeur affiche une légitimité repérable susceptible d'être reconnue par l'Etat d'origine, car conforme aux règles des démocraties libérales. Cette façon de faire s'inscrit, il va sans dire, dans le respect de la souveraineté des Etats existants de telle sorte que, par courtoisie envers l'Etat d'origine, les membres des Nations unies attendront la reconnaissance de l'Etat d'origine avant de reconnaître

l'Etat demandeur, l'exception étant les demandes émanant de peuples ayant le statut de colonisés.

De tout cela, le point central, celui qui conduit aux pressions venant d'Etats tiers, est le soutien du peuple de l'Etat demandeur, car il octroie une légitimité. Des parlementaires élus en majorité mais n'ayant pas le soutien du peuple n'ont pas cette légitimité. S'ils procèdent, seul l'aval de l'Etat d'origine leur permettra d'obtenir une reconnaissance des membres des Nations unies. Si l'Etat d'origine refuse son aval, il y aura impasse et potentiellement des affrontements dont pourra tirer avantage l'Etat d'origine.

Légitimité

Avec ce soutien, tout devient différent. Les parlementaires ont un mandat qui leur donne la légitimité d'instituer, au nom du peuple, une nouvelle autorité sur un territoire visé. Si l'Etat d'origine refuse de négocier, il y aura conflit de légitimité. Au Québec, une élection, au cours de laquelle des partis indépendantistes ont comme plate-forme électorale celle d'instituer le pays s'ils ont un soutien majoritaire du peuple québécois, engendrerait un conflit entre une légitimité émanant du peuple et une autre découlant de la prise de possession d'un territoire par la Grande-Bretagne et l'institution progressive d'une autorité canadienne par des parlementaires sans mandat émanant du peuple.

C'est ce que craint le plus l'Etat d'origine qu'est devenu le Canada sans l'aval du peuple québécois mais ce à quoi seront sensibles les démocraties occidentales. Aussi suis-je d'avis que c'est dans cette direction que doivent naviguer les promoteurs de l'indépendance du Québec si tant est qu'ils privilégient la création du pays au repli identitaire, définissent leur démarche dans le cadre des règles démocratiques et entendent œuvrer sur l'essentiel sans faire fi des projets sociaux qui les animent, c'est-à-dire en s'animant à l'intérieur d'un pacte ou autrement pour sortir de la prison provinciale et instituer un Etat de droit à l'image et dans le respect de l'ensemble des futurs citoyens du Québec.

IDÉES

90^e anniversaire de la revue *L'Action nationale*

Savoir durer

ROBERT LAPLANTE
Directeur de *L'Action nationale*DENIS MONIÈRE
Président de la Ligue d'Action nationale

La revue *L'Action nationale* célèbre cette année ses 90 ans d'existence. Elle occupe une place unique dans l'histoire intellectuelle du Québec

parce qu'elle a su résister à l'usure du temps et qu'elle a attiré les penseurs les plus aguerris. Cette exceptionnelle longévité s'explique par la pertinence de ses choix éditoriaux et par l'engagement indéfectible de ses bénévoles. Lire l'ensemble de sa production, c'est opérer une véritable coupe transversale dans l'histoire du Québec. Tous les grands thèmes essentiels qui ont charpenté le combat national et animé les débats sociaux s'y retrouvent. Des idées-phares y ont été parfois formulées pour la première fois, d'autres s'y sont enrichies du débat et de la confrontation des points de vue.

La revue est née sous le nom d'*Action française* et elle a d'abord servi d'organe de combat à la Ligue des droits du français où se retrouvent le jésuite Papin-Archambault, des avocats comme Antonio Perrault et Anatole Vanier qui épaulent Omer Héroux du journal *Le Devoir*, qui ne ménage aucun effort pour en faire une revue de haute tenue.

C'est l'époque du combat pour le bilinguisme des institutions fédérales, de la lutte contre le règlement XVII ontarien, de la première crise de la conscription. Lorsque Lionel Groulx en devient le directeur en 1920, la revue trouve un dynamisme exceptionnel, elle élargit ses champs d'intérêt, approfondit ses thèmes et lance de grands chantiers de réflexion qui vont avoir un grand écho dans la société du temps. Elle ne tardera pas à s'imposer comme un efficace instrument d'action intellectuelle et deviendra un laboratoire d'idées pour engendrer l'action.

D'illustres rédacteurs

Devenue un temps *L'Action canadienne-française* avant de trouver son nom actuel *L'Action nationale*, la revue, tout au long de son histoire, a su s'attirer des collaborateurs dynamiques et créatifs, très souvent parmi les plus illustres penseurs en provenance des divers champs de la culture et de divers horizons idéologiques.

L'ambition initiale fut poursuivie de génération en génération par les meilleurs esprits du Québec: les Edouard Montpetit, Esdras Minville, les Laurendeau père et fils, Roger Duhamel, Gérard Filion, Jean Drapeau, Pierre Laporte, Jean-Marc Léger, François-Albert Angers, Jacques Genest, Rosaire Morin, qui ont tous œuvré à la direction de la revue ou de la Ligue d'Action Nationale et à qui il faut rendre hommage pour cette remarquable réussite collective.

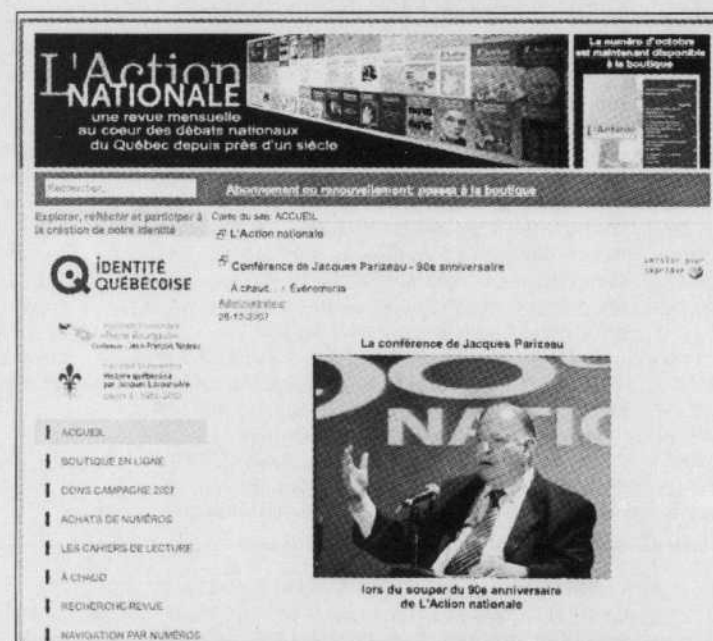
Pour durer, une revue se doit de véhiculer des opinions et des analyses qui animent les débats de société. Elle se doit aussi de s'imposer la rigueur et la discipline intellectuelle requises pour que les débats soient constructifs, pour qu'ils servent à construire un espace pour la pensée. C'est une tâche sans cesse à refaire et dont *L'Action nationale* s'est acquittée avec succès, cela s'impose d'évidence à quiconque considère l'ensemble de sa production, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui.

De ce point de vue, notre revue peut être considérée comme le miroir intellectuel du Québec moderne. En tant que laboratoire d'idées, elle a lancé plusieurs combats qui ont permis au peuple québécois de s'affirmer. Elle en a soutenu Dominique Béné (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins, à l'information internationale; Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale); Kathleen Lévesque; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Émile Parent Bouchard; Étienne Plamondon-Emond (commissaire à la rédaction); La documentation; Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Olivier Spécel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Châtien, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierré, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). **LA PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). **L'ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliève (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

Elle a d'abord assumé la relève du sentiment national en réhabilitant et relançant l'indépendance nationale comme proposition politique, en menant sous l'égide de Lionel Groulx la bataille du français et de la reconnaissance des deux peuples fondateurs. Sous la direction d'Esdras Minville et de François-Albert Angers, elle s'est aussi engagée dans le combat pour la reconquête du pouvoir économique en suscitant les premières formulations de ce qui deviendra



Lorsque Lionel Groulx devient le directeur d'*Action française* en 1920, la revue trouve un dynamisme exceptionnel, elle élargit ses champs d'intérêt, approfondit ses thèmes et lance de grands chantiers de réflexion qui vont avoir un grand écho dans la société du temps.



La revue s'est dotée d'un site Internet très dynamique où il sera bientôt possible, grâce à un projet réalisé par Archives et Bibliothèque nationale du Québec, d'accéder en ligne, et gratuitement, à la totalité de sa production depuis 1917.

le programme de la Révolution tranquille (nationalisation des ressources naturelles, canalisation de l'épargne, etc.) et en menant des campagnes pour améliorer la formation économique des jeunes, pour l'achat chez nous et pour soutenir le mouvement coopératif. Pour l'essentiel, les idées et projets défendus dans ses pages se sont progressivement matérialisés.

Du fédéralisme à la souveraineté

Même si elle avait entretenu et courtoisé l'idée d'indépendance, la revue a néanmoins assumé le destin national dans le cadre du fédéralisme canadien pendant plus de soixante ans. Elle a espéré, comme toutes les élites d'alors, qu'une réforme de la constitution canadienne pourrait instituer la reconnaissance de l'égalité entre les deux peuples fondateurs. Elle était en cela au diapason du nationalisme canadien-français qui légitimait le cadre politique canadien au nom de la survie des minorités francophones. En 1967, elle a pris le virage de la souveraineté et cherche depuis à maintenir le cap de la cohérence politique. Elle s'évertue à dissiper les ambiguïtés, «ce mal endémique qui rongé notre volonté collective» (F.-A. Angers, *L'Action nationale*, janvier 1963, p. 431).

L'Action nationale est aussi une revue dont la situation est exceptionnelle sur le plan du financement. C'est la seule revue qui pu

blie plus de mille pages de textes par année sans recevoir aucun soutien de programmes d'aide à l'édition des périodiques. La survie de la revue est due à la générosité de ses rédacteurs et de son lectorat. Elle ne vit que des abonnements et des campagnes de financement. C'est une situation difficile et contraignante, certes, mais qui l'oblige, à chaque numéro, à faire la preuve de sa pertinence et de son intérêt pour garder le soutien de son public. Un soutien qui ne se dément pas, même s'il la condamne parfois sur de longues périodes à une indigence gênante, l'obligeant à de pénibles contorsions pour continuer à produire en respectant des standards de qualité.

Quelques soubresauts

L'histoire d'une revue n'est pas toujours un fleuve tranquille. En effet, on ne dure pas aussi longtemps en voguant toujours sur des eaux calmes. La revue connaît des hauts et des bas. Et comme toujours dans le cas de l'action intellectuelle, le sort des idées et les formes organisationnelles utiles à leur promotion sont intimement imbriqués.

Sous la direction de Pierre Laporte, elle sauta certains mois ou encore certains numéros ne contenaient qu'une cinquantaine de pages au lieu de la centaine habituelle. Le tirage fonda comme neige au soleil. De 5000 abonnés en 1955 le nombre des abonnés tombera à 400 lors de

sa reprise en mains par François-Albert Angers en 1959. La revue se retrouve alors avec 15 000 \$ de dettes chez son imprimeur Pierre Des Marais. Grâce à la générosité de ses donateurs et à l'acharnement de ses collaborateurs, chaque fois, la revue remonte la pente, sans jamais triompher totalement de la précarité. Au fil des ans, elle réussira néanmoins à se doter d'une fondation, la Fondation Esdras Minville, qui accumule un patrimoine dont les intérêts aident à la production de la revue.

L'énergie de ses directeurs et la qualité des contenus ne sont pas les seuls facteurs qui déterminent l'ampleur du public et de la diffusion de la revue: on peut suivre sur la courbe de ses abonnements les variations d'intensité du nationalisme québécois. Indépendante des partis, la revue n'en subit pas moins les hauts et les bas de la fièvre nationale et c'est dans les périodes creuses qu'on l'a vue, bien souvent, faire certaines de ses contributions les plus notables.

Le défi du temps

L'Action nationale a toujours su incarner l'inébranlable volonté d'achèvement de la nation. Cette volonté embrasse l'ensemble des dimensions de la vie de la nation et c'est pourquoi la revue reste bouillonnante quels que soient les aléas de la conjoncture politique. *L'Action nationale* a toujours le souci de rester en phase avec le génie créatif dans lequel le Québec s'invente comme pays incertain en terre d'Amérique.

Toujours aussi déterminée à s'éprouver dans les défis de son temps, la revue s'est dotée d'un site Internet (www.action-nationale.qc.ca) très dynamique où il sera bientôt possible, grâce à un projet réalisé par Archives et Bibliothèque nationale du Québec, d'accéder en ligne, et gratuitement, à la totalité de sa production depuis 1917. À la fin du mois de novembre paraîtra également le troisième numéro du magazine *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, un périodique qui paraît deux fois l'an et qui est exclusivement consacré à la recension des essais québécois.

Depuis presque un siècle, la revue lutte pour élargir l'espace politique de la nation québécoise, pour faire respecter sa langue et rayonner sa culture, pour lui donner tous les moyens de son épanouissement. Rien n'est encore acquis et les réussites demeurent fragiles tant que nous n'existerons pas par et pour nous-mêmes. *L'Action nationale* trouve sa pertinence et sa raison d'être dans la pérennité de notre combat.

QUESTION D'IMAGES



Jean-Jacques Strélski

Respect!

L'homme d'images en moi est tout naturellement fasciné par le rôle que l'on accorde aujourd'hui à l'image des hommes et des femmes politiques. Les médias — et c'est un euphémisme — ont une telle influence sur leur comportement que je me demande parfois qui gouverne qui? Et sans vouloir parler contre ma propre chapelle, je crois qu'il est évident que l'importance que les élus accordent désormais à leur propre image occulte en partie ou en totalité leurs véritables compétences ou leur véritable personnalité.

Pourtant, il n'est pas de conversation politique sans que l'on évoque impunément la grandeur des politiciens de jadis... et donc la petitesse de ceux d'aujourd'hui. Combien de fois ai-je entendu: «Mais qui sont les Trudeau, Lévesque, Drapeau de nos jours?» Ou encore: «On dirait qu'il n'y a plus de vision, plus d'idées, plus de fougue ni passion politique.» Pourtant, ils s'appellent Harper, Charest et Tremblay, et s'il est vrai qu'ils ne possèdent pas le charisme des monstres sacrés évoqués ici, ils n'entretennent pas non plus le même rapport avec la presse.

Où plus exactement, la presse n'entretient plus du tout le même rapport avec eux.

Les temps ont bien changé. Pensons-y: avec la pression de l'image publique et de la rectitude politique d'aujourd'hui, jamais Kennedy n'aurait pu présider les États-Unis compte tenu de son infidélité conjugale. (Comparées aux siennes, les frasques de Clinton furent de l'enfantillage). René Lévesque aurait dû écraser sa cigarette à maintes reprises et Trudeau aurait eu passablement de difficulté à résister à la pression des groupes féministes eu égard à des comportements très souvent machistes.

Mais qu'est-ce qu'une image publique? À l'université, j'enseigne à mes étudiants que c'est une projection idéale du «soi» collectif. Une retouche de nous-mêmes en quelque sorte. Une vision un peu artificielle de cet «autre» que nous voudrions tous être si nous étions connus. Mais que c'est aussi une projection que les autres veulent avoir de nous. Car, dans une certaine mesure, le public cherche inconsciemment à s'identifier à l'image des leaders politiques. De plus, il y a des règles à respecter: une image de personnage public se taille sur mesure et doit présenter le plus de conformité possible entre sa personnalité propre, son action et ses convictions. Tout ça n'est pas forcément simple.

En France, Nicolas Sarkozy (1,65 m) est — pour le moment — le champion du monde de la stratégie d'images. En effet, il incarne le rôle qu'une majorité de Français aime lui voir jouer. C'est lui qui décide de son image et non les médias. Habile tacticien, main de fer dans un gant de velours, il reste cependant fidèle à ses idéaux politiques. C'est sur ces derniers, et il le sait, qu'il sera un jour démocratiquement évalué.

Donc, dur dur d'être homme ou femme politique par les temps qui courent. Et si nos élus ont compris qu'une bonne image peut leur servir, les journalistes eux aussi ont pris conscience du pouvoir de domination qu'ils peuvent exercer sur leur sujet. Ce qui explique que les moeurs journalistiques aient à ce point évolué. Et pas toujours pour le mieux.

Le ton n'est plus le même. Je suis souvent dérangé par le ton autoritaire qu'empruntent parfois certains chefs d'antenne dans des entrevues, disons «appuyées», de leurs invités. Au lendemain de la défaite des libéraux dans Outremont, Stéphane Dion a goûté à cette médecine à plusieurs reprises. Déjà piteux d'avoir reçu une telle raclée, ce dernier a dû faire à la télévision un *mea-culpa* public, puis avouer sur l'insistance de la journaliste (qui lui demandait ce qu'il allait vraiment faire pour se rapprocher des Québécois) qu'il devrait désormais participer à des émissions de variétés (sic). Pitoiable et surtout parfaitement superfétatoire!

Quand il n'est pas autoritaire ou élitiste, le journalisme est à l'opposé, populiste, voire irrévérant. Sous couvert d'un style direct qui «parle au peuple», on se permet alors bien des écarts, des approximations, des rapports tronqués, des amalgames faciles, des analyses creuses. Et on attaque tous azimuts. L'affaire du chalet et du manoir de Mme Pauline Marois, l'homosexualité de M. André Boisclair, dont on nous a répété pernicieusement et quotidiennement pendant trois mois qu'elle n'était pas une entrave à sa fonction, sont autant d'effets de manches qui relèvent davantage et à l'évidence de la recherche de cotes d'écoute que de la véritable volonté d'informer. À telle enseigne que beaucoup de politiciens d'aujourd'hui préfèrent des entrevues sur des tribunes d'un genre plus décontracté du type *Tout le monde en parle* ou *C'est bien meilleur le matin*. On peut les comprendre.

D'autre part, l'égard et le respect dus à leur statut d'élus n'existent pratiquement plus. La distance objective est une illusion d'optique. Ils ont aujourd'hui de facto, avant même d'entrer en chambre, une autre force d'opposition à affronter: un quatrième pouvoir. Cette force occupe à elle seule la majeure partie de la place publique.

C'est critiqueable, mais il n'est pas étonnant dans ce cas que M. Harper, dès son entrée en fonction, ait révisé totalement les règles qui régissent la relation du premier ministre avec les journalistes. Gardez vos distances, s.v.p. Comme disent les rappeurs: «Respect!»

Jean-Jacques Strélski est spécialiste en stratégies d'image.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise; Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Mungier (responsable du site Internet), Émile Folie-Boivin, Vincent Cauchy (commissaire internet) Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducas, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélar (théâtre et culture Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma); Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzatti (pupitre), Éric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale); Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Étienne Plamondon-Emond (commissaire à la rédaction); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Olivier Spécel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). **LA PUBLICITÉ** Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Châtien, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierré, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). **LA PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable). **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). **L'ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliève (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

BOMBARDIER

SUITE DE LA PAGE 1

faites sur les Q400 ayant effectué 8000 atterrissages et plus ou étant en service depuis quatre ans, ce qui devait être effectué dans les formes pour qu'un appareil puisse reprendre les airs.

Des incidents depuis ce printemps

Cela étant dit, il y a quand même eu une série d'incidents d'atterrissage avec ces appareils depuis le printemps dernier. En mars, un Q400 d'une compagnie aérienne japonaise, transportant 60 passagers avait atterri sur le nez, parce que son train d'atterrissage avant avait refusé de s'ouvrir. Pendant un certain temps, cette compagnie avait retiré du circuit ses 36 Q400, mais la situation semble tout à fait rétablie. Toutefois, à deux reprises en septembre, ce sont des appareils de SAS qui ont dû effectuer des atterrissages risqués à cause de défauts dans le fonctionnement de leur train d'atterrissage. Dans un cas, 5 des 69 passagers ont été blessés. Là aussi, les appareils ont été retirés du service pendant quelques semaines pour faire les vérifications nécessaires. Puis le service a repris normalement. Enfin, il y a eu quelques autres cas, dont celui Horizon Air qui a annulé pendant quelques jours un certain nombre de ses vols quotidiens à la suite de bris au train d'atterrissage de ses Q400.

Bombardier ne conteste pas ces faits, mais il soutient que ce sont là des cas très particuliers. Les Q400, dont le client de lancement en 2000 avait d'ailleurs été SAS, ont depuis sept ans effectué plus d'un million d'heures de vols et 1,2 million de cycles de décollages et d'atterrissages sans problèmes particuliers. Les vérifications récentes effectuées par Bombardier et Goodrich, ainsi que par les compagnies aériennes qui possèdent des Q400, confirment la fiabilité de ces équipements. Se pourrait-il qu'il y ait des lacunes dans leur entretien? Les porte-parole de Bombardier, Hélène Gagnon et Marc Duchesne, ont refusé hier tout commentaire sur une telle hypothèse.

Une confiance ébranlée

Pour sa part, le conseil d'administration de SAS s'est réuni cette fin de semaine et a décidé de ne plus utiliser les Q400. «Notre confiance envers le Q400 s'est considérablement amoindrie, et nos clients sont de plus en plus réticents à embarquer dans ce type d'appareils», a déclaré le p.-d.g., Mats Jansson. Un porte-parole de SAS a mentionné par ailleurs que ces problèmes risquaient de porter atteinte à l'image de SAS. En revanche, on pouvait entendre sur les ondes de Radio-Canada, hier, un autre porte-parole de la compagnie scandinave déclarer que SAS avait beaucoup de respect pour Bombardier et que les discussions se poursuivaient pour trouver des solutions à ces problèmes. Au demeurant, Bombardier et Goodrich affirment collaborer pleinement avec SAS et les autorités scandinaves à la recherche des causes des incidents survenus. Avant samedi dernier, SAS avait déjà annoncé qu'elle réclamait de Bombardier un dédommagement de 77 millions. Il ne s'agit en aucune façon d'une procédure judiciaire. On peut s'attendre à ce que SAS augmente bientôt le montant de ses réclamations.

Quant à l'annonce de SAS de cesser en permanence l'utilisation de ses 27 appareils Q400, il faut comprendre sans doute qu'il s'agit d'un arrêt complet jusqu'à ce que l'on trouve les causes de ces incidents. Le prix d'achat en 2007 d'un Q400 est de 25 millions. Après sept ans d'usage, un avion est encore bon pour de nombreuses années. Il est difficilement concevable que SAS veuille se départir de ces appareils, lesquels sont très demandés avec l'augmentation importante du prix de l'essence. En fait, il y a actuellement 23 compagnies aériennes qui possèdent des Q400, et aucune d'entre elles, à part SAS, n'a l'intention de laisser ses Q400 au sol.

Pas plus tard que la semaine dernière, Bombardier a reçu deux commandes importantes. Quantas Airways d'Australie a passé une commande ferme pour 12 Q400 et pris une option sur 24 autres. Il y a eu aussi un transporteur européen, dont le nom reste confidentiel pour l'instant, qui a passé une commande ferme de 10 appareils. Depuis le lancement du Q400 en 2000, Bombardier a reçu 264 commandes fermes pour cet appareil dont 164 avaient été livrés au 31 juillet dernier.

Est-ce que les incidents concernant le Q400 depuis le printemps dernier auront un impact durable sur l'image de Bombardier, sur ses ventes et sur ses résultats financiers? Dans ce marché, Bombardier n'a présentement qu'un seul concurrent, ATR de Toulouse. «On a bon espoir que cet appareil va demeurer populaire et prisé. Et ATR? On verra bien comment ils réagiront à cela», a mentionné Hélène Gagnon, vice-présidente aux Communications de Bombardier Aéronautique. Selon les analystes, les ventes du Q400 contribuent en moyenne à environ 10 % des revenus de la division aéronautique. Parmi les propriétaires de Q400, il y a aussi Porter Airlines qui, la semaine dernière à Montréal, faisait les plus grands éloges de cet appareil, parce qu'il est économique en consommation d'essence, moins polluant, silencieux et sécuritaire.

Le Devoir

Rectificatif

Dans l'éditorial que j'ai signé samedi matin, intitulé *Une société de droit*, j'ai attribué par distraction la paternité de la Charte québécoise des droits au gouvernement du Parti québécois. Évidemment, c'est le gouvernement libéral de Robert Bourassa qui a fait adopter cette loi à l'Assemblée nationale, en 1975. La Charte est entrée en vigueur une année plus tard, en juin 1976, et fut amendée sous un gouvernement péquiste pour prévenir la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle des individus. Toutes mes excuses.

Jean-Robert Sansfaçon

ADISQ

SUITE DE LA PAGE 1

avant la grande brigue du Saint-Denis, de sorte qu'il ne restait plus qu'une douzaine de gagnants à dévoiler par le truchement des caméras de Radio-Canada aux quelque deux millions de téléspectateurs rassemblés pour la grande-messe annuelle de la chanson d'ici. En plus du Félix hommage, décerné cette année à l'un des artistes les plus aimés de ses pairs, pour ne pas dire du Québec entier: le très estimable et le très estimé Patrick Norman.

Faites le calcul: en trois heures de gala, cela aura fait quatre remises de trophées l'heure, ce qui aura laissé ample temps — encore plus qu'avant, pour peu que l'avertissement adressé aux potentiels gagnants de «faire court» ait été entendu — à ce qui est la raison d'être de la soirée: les performances des artistes. À une époque où la part de tarte des artistes de chanson, pop et rock en tous genres au grand dessert collectif du petit écran est de plus en plus congrue, une telle mobilisation d'auditoire le dernier dimanche d'octobre, à la veille du déclenchement de l'opération «Temps des Fêtes», est l'équivalent du dévoilement des vitrines dans les grands magasins de la rue Sainte-Catherine. On les aura donc tous vus et entendus hier soir: Daniel Bélanger, Isabelle Boulay, Xavier Caféine, Marco Calliari, Gregory Charles, Florence K, Alain Lefèvre, Mes Aïeux, Michel Rivard, Vincent Vallières et Les Trois Accords. Du monde à la messe.

Performances entrecoupées de prix de présence? Tout de même pas. Le rappel des nominations, le dévoilement des gagnants, tout ça sert de roues et de moteur, et fait avancer le véhicule. Ça et l'animation aussi éternelle que passionnée de Louis-José Houde. On veut l'excitation du direct, le rimmel qui coule sur les joues d'Isabelle Boulay et ses remerciements à rallonge, on veut la gêne et la drôlerie de Bélanger, on veut les gars et la fille de Mes Aïeux qui se sautent dans les bras. Vieux principe bien compris par les *Loft Story* et autres *StarAc* dans le processus d'élimination: on veut des surprises, bonnes ou mauvaises, du drame humain.

Une année consensuelle

C'était bien le paradoxe de ce gala de l'ADISQ: la tournée 2006-2007 (quelque 200 albums et une cinquantaine de spectacles recensés du 1er juin 2006 au 31 mai 2007) a été très consensuelle. Moins bonne pour le suspense, meilleure pour la célébration. Comment passer à côté de l'exceptionnel album de Daniel

PEUPLE

SUITE DE LA PAGE 1

À l'heure où le débat sur les accommodements fait rage au Québec, le silence entourant la situation des autochtones démontre l'urgence de rappeler que l'on a nous-mêmes arraché aux Premières Nations leurs traditions et leur culture, sans regrets ni excuses.

«Ce film interpelle notre conscience collective», disait hier Ghislain Picard, qui dirige au Québec l'Assemblée des premières nations. Vrai!

On remonte le fil d'une histoire jamais enseignée dans nos manuels, avec des traités violés dès le XVIIIe siècle, des territoires spoliés, des victimes (comme d'autres communautés autochtones) d'une politique sauvage d'assimilation et des pertes de repères culturels. Oh! le terrible épisode des pensionnats, où les enfants étaient séparés de leurs parents dix mois par année, sans droit de parler leur langue, la majorité d'entre eux étant agressés sexuellement. Ils ont reproduit ensuite souvent violence et abus. Richard Desjardins parle d'un ethnocide.

Si les Algonquins ont accepté de faire confiance au duo, c'est qu'ils respectaient les cinéastes de *L'Erreur boréale*, une attaque contre les grandes compagnies papetières. «Ma zizique nous a sans doute aidés aussi», dit Desjardins en riant. Recherche incluse, le tandem a investi sept ans de travail sur ce film.

Les Algonquins n'y camouflent ni leurs faillites, ni la

SŒUR

SUITE DE LA PAGE 1

un signe. «J'ai grandi avec ce message que j'allais devenir une religieuse. C'est comme si j'avais intégré l'idée que j'étais «juste bonne à faire une sœur», explique la sexagénaire née d'un père veuf dans une famille recomposée de 11 enfants.

Après le pensionnat, son brevet d'enseignement en poche, elle commence sa carrière en classe, mais les méthodes rigides des religieuses la déçoivent rapidement. Délaissant les congrégations vouées à l'enseignement, elle décide finalement de devenir une sœur auxiliaire. La version longue et désuète du nom de sa congrégation établie au Québec depuis la fin des années 1940: «Les sœurs auxiliaires des âmes du purgatoire». Sur un ton où se mêlent humour et sérieux, elle explique que la notion de purgatoire est un peu vieillotte et que le purgatoire se vit sur Terre pour bon nombre d'exclus.

Contrairement aux congrégations d'enseignantes et d'hospitalières, ou à celle de Notre-Dame-du-Bon-Conseil spécialisée dans le travail social, les sœurs auxiliaires n'ont pas de champ d'activité précis. Elles évaluent les besoins du milieu et tentent d'y répondre en fonction des compétences de leurs membres. «Le slogan des auxiliaires est: «Aider à tout bien, quel qu'il soit», explique Nicole Jetté. À la devise de sa congrégation, elle en ajoute une, toute personnelle, tirée d'une chronique de Pierre Foglia en hommage à l'abbé Pierre et avec lequel elle conclut tous ses courriels: «Sans l'indignation, on s'habitue à faire le bien plutôt que la justice sociale.»

Un parcours d'engagement

Ces deux maximes, Mme Jetté a eu l'occasion de les appliquer dans plusieurs milieux au cours de sa carrière. Après un séjour sur les bancs d'école à la fin des années 1960, à la polyvalente puis au collège en service social au bouilliant Cégep du Vieux-Montréal, elle revient à Granby. Elle travaillera au Centre d'action bénévole, puis collaborera à la fondation du Centre drogue-securité, accueillant ceux qui sont souvent perçus comme «de bois mort de la société». Elle participera également à la mise sur pied d'une maison de transition pour les ex-détenus à même la résidence de sa communauté.

Bélanger? Incontournable, il n'a pas été contourné: *L'Échec du matériel* a été décrété «album de l'année – pop-rock». Et Bélanger a été reconduit «auteur ou compositeur de l'année», comme toutes les années où il a proposé un album (sauf exception).

Pareillement, comment ne pas souligner le salut d'Isabelle Boulay à la musique country: on attendait un tel album depuis le début de sa carrière, et *De retour à la source* était à la hauteur. Le spectacle itou. De fait, l'album avait déjà été célébré mardi («album de l'année – country»): c'était hier au tour du spectacle, pareillement récompensé dans la catégorie «interprète», et de la chanteuse elle-même, que l'on a replacée sur son trône d'«interprète féminine de l'année».

Le groupe Mes Aïeux arrivait également au gala déjà auréolé de succès: le Félix de la très riche catégorie «album de l'année – folk contemporain» leur avait été remis mardi, et les ventes ininterrompues de *Tire-toi une bûche* leur assuraient hier l'entertainment par trophée de l'album de l'année – meilleur vendeur: plus notable était l'élection en tant que «groupe de l'année». Se distinguer entre Kaïn, Karkwa, Les Trois Accords et Malajube n'est pas rien, sacrée preuve de la réussite à long terme de Mes Aïeux. Souvent négligés par les médias montréalais trop occupés à suivre Arcade Fire ou Malajube à travers le monde, Mes Aïeux récoltaient hier l'usufruit d'un travail de terrain soutenu et formidable.

Tous pressentis, sauf Nicola Ciccone

Année consensuelle, disais-je? Autant le fulgurant succès pancanadien de l'album *I Think of You* obligait mardi dernier les membres votants de l'ADISQ à décerner le Félix de l'«album de l'année – anglophone» à Gregory Charles, autant le Félix de l'«album de l'année – populaire» ne pouvait échoir qu'au *Duos Dubois* de Claude Dubois, malgré le tollé critique à l'endroit de ce disque vite fait mal fait. À partir d'un certain moment, on ne peut rien contre un hameçon trop brillant, à savoir la liste A des vedettes accolées à Dubois: tout le monde mord. La victoire des Trois Accords dans la catégorie «album de l'année – rock» (pour le très ordinaire *Grand champion international de course*) s'expliquait, elle, par pure méconnaissance: j'en jurerais, l'extraordinaire *Gisèle* de Xavier Caféine n'a tout simplement pas été entendu par une majorité de membres votants, qu'il aurait fallu enchaîner à des postes d'écoute chez Archambault.

Il y a aussi la qualité qui s'impose. Des choix qui vont de soi, pour tout le monde. Le spectacle intitulé *Pierre Lapointe dans la forêt des mal-aimés* a été magique sous toutes ses configurations, et le Félix de la

catégorie «spectacle de l'année – auteur-compositeur-interprète ne pouvait aller ailleurs. Et toute l'industrie a embrassé le duo Tricot Machine tellement instantanément et spontanément que l'idée même de «révélation de l'année» faisait penser au couple Catherine Leduc-Mathieu Beaumont (et à leur complice, le parolier-frérot Daniel Beaumont). Le Félix leur appartenait, d'emblée.

La surprise, la seule vraie surprise, sera venue de Nicola Ciccone, qui a coiffé au fil d'arrivée les Daniel Bélanger, Richard Séguin, Vallières, Dumas et autres Pierre Lapointe, récoltant le Félix convoité de l'«interprète masculin de l'année». Beau cas. De la même façon qu'Adamo est encore et toujours considéré (à tort!) comme l'Aznavour du pauvre, l'Adamo québécois Ciccone demeure celui que l'on aime bien sans l'attendre au tournant. Belle consolation pour un champion de la belle et bonne chanson grand public.

Non moins méritoires étaient les gagnants de L'Autre gala de l'ADISQ, diffusé (en différé, drôle d'idée) samedi soir sur les ondes d'Artv. Nombre d'artistes responsables d'«albums de l'année» en sont repartis avec un Félix de même grosseur que ceux d'hier: outre les mentionnés ci-dessus, on a ainsi retenu Jean Leclerc chez les alternos, Alain Lefèvre et l'OSM dirigé par Matthias Bamert en «classique / orchestre et grand ensemble», Angèle Dubeau en «classique / soliste et petit ensemble», Natalie Choquette en «classique vocal» et sa fille Florence K. en rythmes du monde. Omnikron en hip hop, Les Grandes Gueules en humour, le groupe Forestare en musique instrumentale, le vénérable Oliver Jones en «jazz création», le non moins vénéré Gilles Vigneault pour son éternel Piquot en version symphonique (avec l'OSD, dirigé par Marc Bélanger), Frédéric De Grandpré en «jazz interprétation», Numéro# en techno, ainsi que La Volée d'castors en trad.

En outre, c'est le clip de la chanson *Qu'en est-il de la chance?* de Pierre Lapointe qui a été le plus avantageusement remarqué. Malajube et Zachary Richard, eux, se sont le plus remarquablement distingués ailleurs que chez eux, le premier hors Québec, le second chez nous. Faute de les nommer tous ici, les autres lauréats de la soirée, ainsi que les lauréats du gala de l'industrie (pas télévisé du tout, celui-là), sont inscrits à jamais sur le site de l'ADISQ (www.adisq.com). Où les auront rejoints, au moment qu'ils vont lire ce compte rendu, les gagnants d'hier. Egaux au panthéon, c'est déjà ça.

Collaborateur du Devoir

violence, ni leur immense détresse. Ils ne se donnent pas le beau rôle, mais les Blancs reçoivent surtout le blâme en plein visage. Les cinéastes n'ont pas contre-interrogé les politiciens ou voisins blancs (un seul couple témoigne des frustrations liées aux droits de chasse et pêche des autochtones, mais admettent qu'ils ne voudraient jamais être Indiens...). *Le Peuple invisible* manque de nuances. «Mais le but était de donner la parole aux Algonquins», explique Desjardins.

Les documentaristes montrent du doigt l'inertie du gouvernement du Québec plus que celle du fédéral, au risque de faire déraiper le débat sur des questions de compétence. D'ailleurs, le ministre Pelletier s'en est montré vexé à la fin de la projection. Mais le Québec s'est-il vraiment occupé de cette poignée d'Algonquins? Ces derniers assurent que l'on ne répond pas à leurs appels téléphoniques... «Il serait dommage que les spectateurs ratent l'occasion de repartir sur de nouvelles bases de partage avec les autochtones», estime l'anthropologue Rémi Savard. Desjardins nous fait un cadeau. Prenons-le. Ce n'est pas un film sur les Indiens. C'est un film sur nos rapports avec les Indiens. Aucun vrai débat sur l'identité n'est possible sans eux.» Rémi Savard fut expert-conseil sur *Le Peuple invisible*, particulièrement pour le segment historique.

Le Peuple invisible n'ouvre guère sur des voies de solution, notamment pour une certaine jeunesse (à l'alarmant taux de suicide) qui souvent ne parle pas algonquin et ne caresse aucun avenir de chasse et de pêche. «Ce n'est pas à nous de trouver des voies pour leur futur», rétorque Desjardins. Aux yeux de Robert Monderie, une chose est certaine: l'amélioration des conditions de vie des Algon-

quins passera par l'acquisition de territoires, quelle que soit leur façon de l'exploiter. «Et c'est le Québec qui contrôle le territoire», rétorque Desjardins. D'où sa responsabilité dans l'affaire.»

L'Erreur boréale avait débouché en 1999 sur la création d'Action boréale, un groupe d'intervention qui a ébranlé les politiques en matière de foresterie. «Il est trop tôt pour dire si un groupe similaire sera formé. On verra après la sortie commerciale du film», déclare Desjardins. Mais les Algonquins en émettent le souhait...

Hier matin, lors d'une passionnante conférence de presse, les cinéastes ont cédé souvent la parole aux membres des communautés algonquines. Leurs divisions internes ne les ont pas empêchés d'apprécier le film et de s'en montrer extrêmement émus, nous livrant des récits personnels d'enfance dévastée au pensionnat, de violence subie par les femmes, de détresse et parfois d'espoir.

«Tout ce qui est dans *Le Peuple invisible* est vrai», déclare Jimmy Papatie qui travaille à bâtir un vrai village dans la communauté de Kitchisakik, privée d'eau et d'électricité.

Les Algonquins ne supportent plus ni le mépris ni les vaines promesses. Ce film leur semble une porte ouverte sur ce qu'ils n'ont jamais connu: le respect. Œuvre didactique que *Le Peuple invisible*? Oui, mais d'un didactisme nécessaire.

Le Devoir

Odile Tremblay se trouve à Royce-Noranda à l'invitation du Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue.

Une sereine colère

Est-ce dû à l'âge ou à son statut de religieuse, toujours est-il que la dame s'exprime avec une certaine sérénité, même lorsqu'elle critique vigoureusement l'attitude du gouvernement à l'égard des assistés sociaux. «Prétendre que l'on motive les gens à retourner sur le marché du travail en les mettant dans une situation de stress, sans savoir s'ils pourront manger demain, s'ils pourront payer leur logement ou les effets scolaires de leurs enfants, prétendre les aider en les maintenant dans une profonde insécurité, c'est d'une hypocrisie inqualifiable», lance-t-elle d'un ton presque égal.

Le discours gouvernemental voulant que l'aide sociale soit une mesure de dernier recours l'irrite: «Cela veut dire qu'on considère les personnes assistées sociales comme étant rendues à la dernière étape de leur vie, aux soins palliatifs. On les met dans un contexte invivable en prétendant leur donner comme porte de sortie le travail. Soit le gouvernement est malhonnête intellectuellement, soit il a comme projet clair d'exclure des gens de la société.»

Là où d'autres s'enflammeraient au point de se consumer en défendant cette cause guère populaire sur la place publique, Nicole Jetté s'y attelle avec calme. «Je cherche un certain équilibre. M'enrager contre des situations m'amènerait à une attitude de réactions. J'essaie de voir comment être en solidarité avec les personnes «emprisonnées» sans pour autant être contre les responsables de leur malheur», ajoute la religieuse, avouant qu'elle n'était peut-être pas aussi philosophe il y a 20 ou 30 ans.

Si elle dénonce les contradictions de l'État, la militante est cependant bien consciente que l'organisation à laquelle elle appartient, l'Église catholique, a aussi les siennes. Féministe, elle n'accepte pas la place restreinte faite aux femmes dans l'Église et cite avec amertume l'histoire de sa mère à qui un curé avait refusé l'absolution parce qu'elle n'était pas encore enceinte un an après la naissance d'un de ses enfants.

Nicole Jetté a cependant choisi d'autres batailles et se contente d'exprimer sa solidarité avec ses concœurs qui luttent au sein de l'Église. Elle ne renie pas pour autant ses convictions: «Lorsque je vais mourir, je ne suis pas certaine qu'un prêtre va célébrer la messe. Je veux qu'au moment de ma mort, ce qui sera fait puisse être autant par une femme que par un homme. Festime que l'exclusion des femmes est inacceptable.»

Le Devoir

LE DEVOIR
www.ledevoir.com
 Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts
 Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
 Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?
La rédaction
 Au téléphone 514-985-3333
 Par télécopieur 514-985-3360
 Par courrier redaction@ledevoir.com
La publicité
 Au téléphone 514-985-3399
 Par télécopieur 514-985-3390
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres
 Au téléphone 514-985-3344
 Par télécopieur 514-985-3340
 Par courrier avisdev@ledevoir.com
Les petites annonces et la publicité par regroupement
 Au téléphone 514-985-3322
 Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements
 Au téléphone 514-985-3355
 du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
 Par télécopieur 514-985-5967
 Par courriel abonnements@ledevoir.com
 Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559
L'agenda culturel
 Au téléphone 514-985-3346
 Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0658. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007